

Rapport d'activité

2024



3

Rapport moral
par Philippe Pailliant

7

Les missions
de France générosités

1.

Défendre et représenter

- 10** Structurer le dialogue avec les pouvoirs publics
- 12** Défendre la spécificité du modèle à gestion désintéressée français
- 13** Travailler en synergie avec notre écosystème français et européen

2.

Accompagner et soutenir nos membres

- 15** Animer le réseau France générosités
- 16** Accompagner les stratégies de collecte
- 18** Accompagner le développement de la collecte digitale
- 19** Accompagner la croissance des legs et assurances vie
- 21** Sécuriser l'environnement juridique et financier

3.

Développer les générosités

- 23** Développer les connaissances sur la générosité en France
- 25** Promouvoir la générosité auprès du grand public
- 26** Développer l'éducation à la générosité auprès des plus jeunes

27

Les nouveaux
adhérents

31

La gouvernance

32

Nos 156 membres

33

Notre équipe

34

Rapport financier

Rapport moral

Par **Philippe Pailliar**,
Président de France générosités

Protéger et développer la générosité

Pour l'ensemble du monde non lucratif, 2024 a été une année particulièrement complexe et en partie paradoxale, à la fois pleine de difficultés et de risques mais aussi riche de quelques avancées.

Les risques sont en grande partie nés de la dissolution et des incertitudes politiques ainsi créées. Durant la campagne législative de juin-juillet, face au danger d'une remise en cause populiste de certains valeurs et dispositifs qui font notre République, France générosités s'est fortement mobilisé aux côtés du Mouvement Associatif, du Centre Français des Fonds et Fondations, d'Admical et de l'ensemble de la Coalition Générosité. Nous avons rappelé avec force ce qui fait le ciment de notre pacte républicain et le rôle majeur que joue en son sein le monde associatif et fondatif. Nous avons affirmé avec fermeté notre opposition à toute atteinte aux libertés associatives.

En 2024, les difficultés budgétaires se sont accrues pour nombre d'associations et de fondations avec des subventions publiques toujours en baisse et des commandes publiques inaccessibles à de nombreux acteurs alors que les attentes et les besoins de nos concitoyens les plus en difficultés s'accroissent. Les nouvelles coupes actées dans le budget 2025 concernant de nombreuses politiques publiques, les économies demandées aux collectivités locales laissent penser que le combat que nous avons mené en 2024 devra s'intensifier tout au long de 2025.

Cependant 2024 a été aussi marqué par de vraies satisfactions dont trois - d'ordre très divers - nous apparaissent particulièrement importantes :

► **Le cadre législatif a permis des avancées.** Ainsi en a-t-il été du vote à l'unanimité en avril 2024 par l'Assemblée Nationale et le Sénat de la Loi dite Bataillon visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative. Une loi importante sur différents points reprenant nombre de propositions portées ces dernières années par France générosités et par la Coalition Générosité. Notamment la possibilité pour un salarié de faire don, sous forme monétisée, de ses jours de repos non pris à une association en accord avec son entreprise, l'ouverture du mécénat de compétences aux entreprises



du privé de moins de 5000 salariés et l'extension de son expérimentation dans le secteur public ou encore la simplification des conditions de prêts entre associations. La preuve qu'un plaidoyer très actif peut entraîner des évolutions favorables.

► **Malgré un contexte politique, économique et social très défavorable, la générosité du grand public a tenu en 2024 !** Avec une augmentation de 1,8% hors urgence selon notre baromètre de la générosité, elle est pratiquement égale à l'inflation (2%). Néanmoins, cette progression de la collecte n'a pas bénéficié à toutes les fondations et associations. Du côté du mécénat des entreprises, l'évolution a été aussi positive.

► Enfin, à une époque où tout est remis en cause et alors que la confiance dans les institutions est en perte de vitesse, **la confiance de nos compatriotes dans le monde non lucratif a de nouveau progressé** en 2024 comme le démontre le « Baromètre de la Confiance » (Viavoice-Don en confiance) : 64% (+4%) de Capital Confiance. Un acquis considérable qui devrait nous permettre de faire franchir un nouveau cap à la générosité dans les prochaines années.

France générosités en actions

Dans ce contexte difficile, France générosités a consolidé son assise et déployé ses actions dans le respect des orientations de son plan stratégique 2023-2026.

Une assise confortée. Fort de l'adhésion de 15 nouvelles organisations, notre syndicat réunissait, fin 2024, 156 membres associations, associations reconnues d'utilité publique, fonds de dotation, fondations reconnues d'utilité publique et établissements publics représentant l'ensemble des domaines de l'intérêt général.

Représentativité et influence

Dans ce contexte politique très complexe et instable, **nos actions de plaidoyer se sont multipliées** grâce à une densification de notre expertise : Sarah Bertail, directrice juridique et affaires publiques, a aussi pris en charge les affaires publiques accompagnée d'une chargée de plaidoyer, Pauline Hery. Les contacts avec les ministres, parlementaires et administrations se sont multipliés pour défendre la stabilité fiscale de la générosité ainsi que les libertés associatives, lutter contre la prolifération des normes et obtenir des simplifications (concernant notamment les statuts ARUP et FRUP), soutenir la nécessité d'une réflexion sur une définition non uniquement fiscale de l'intérêt général ou encore la création d'un statut de l'Entreprise à Gestion Désintéressée (EGD). Concernant plus spécifiquement ce statut d'EGD, France générosités a initié et participé à la réalisation d'un numéro spécial de JurisAsso publié en mai 2024.

Vers une Conférence de la générosité. La mise en place d'une Conférence nationale de la générosité est réclamée depuis plusieurs années par France générosités en coordination avec ses partenaires de la Coalition Générosité. Elle est restée en 2024 un de nos objectifs majeurs. Lieu de discussion entre l'ensemble des administrations concernées et des acteurs du secteur, cette Conférence (bi-annuelle) devra permettre de mettre sur la table un certain nombre de sujets d'actualité structurels, juridiques, fiscaux etc. qui seront ensuite traités par un groupe interministériel de suivi. De quoi nous permettre de dessiner, en collaboration avec les pouvoirs publics une véritable politique de la générosité. Accepté par le Gouvernement de Michel Barnier qui allait l'annoncer en décembre dernier, ce projet a été repris par le Gouvernement de François Bayrou. La Ministre en charge de la Vie Associative, Marie Barsacq, l'a confirmé publiquement le 20 janvier 2025 quelques jours après une réunion de travail commune. Cette conférence devrait se tenir en mai 2025. France générosités participe activement à sa préparation.

Notre adhésion à ESS France en 2023 a permis en 2024 notre élection à son Conseil d'administration. France générosités participe ainsi directement à l'ensemble des

66 **La générosité participe à la vivacité de notre vie démocratique. Protéger et développer la générosité au service des associations et des fondations, est la raison d'être de France générosités et le fil conducteur de chacune de nos actions.**

débats sur l'Economie Sociale et Solidaire, défendant en son sein les spécificités de la non lucrativité avec une approche à la fois nationale et européenne.

Enfin, le **cadre européen** impactant de plus en plus les activités de nos associations et fondations, la présence de France générosités s'est logiquement affirmée au sein de l'EFA (European Fundraising Association). De même, notre syndicat, qui avait contribué en 2023 au niveau européen à la réflexion sur « l'association transfrontalière européenne », s'est battu pour que la proposition de directive européenne qui en est issue soit soutenue par la France. Un combat difficile non encore gagné en ce début 2025.

Cette présence européenne nous permet d'enrichir notre action nationale grâce aux échanges et partages avec les organisations « sœurs » des différents pays : situation de la générosité et de la collecte, points réguliers sur les travaux de recherche dédiés à la générosité et l'engagement, échanges comparatifs sur les risques engendrés sur la vie associative et les solidarités par la montée des populismes...

Accompagnement du réseau

Priorité de notre Syndicat, cet accompagnement s'est densifié en 2024. Plusieurs actions nouvelles ont été conduites, d'autres se sont affirmées. Quelques illustrations :

Une **veille politique** a été mise en place en janvier 2024 : sa diffusion hebdomadaire est attendue par nombre de nos adhérents notamment par les collaborateurs en charge du plaidoyer et par les directions générales.

L'accompagnement sur le développement de la **collecte digitale** s'est affirmé au travers de réflexion et de partages sur des points majeurs tels que les enjeux du tracking ou les appels d'offres Logiciels de suivi SEA + SEO. Une campagne don par SMS a été menée. Un nouveau groupe de travail sur les plateformes de collecte a été mis en place.

Il en a été de même de l'accompagnement sur **les legs et les assurances vie**, priorité pour nombre des membres de France générosités au travers de la formation annuelle avec

le Conseil Supérieur du Notariat, d'un travail sur les Dons in Memoriam et des groupes de travail Legs immobilier et Legs plaidoyer sans oublier au niveau RGPD, un travail sur les données personnelles des potentiels testateurs. Les liens avec France Assureurs se sont aussi consolidés.

Sécuriser l'environnement juridique et financier des activités de nos membres est aussi un enjeu très important. L'équipe a accompagné nos membres notamment au travers d'un groupe de travail DAF centré sur le bilan de la réforme comptable, d'une réflexion sur les produits partage ou encore de consultations juridiques régulières.

Notre équipe a été aussi très présente sur **les études permettant d'accompagner les stratégies de collecte** de nos adhérents avec le renouvellement des Baromètres de la générosité, vision collecte et donateur, et la préfiguration de la vision investissement. Nous remercions la vingtaine d'organisations qui se sont engagées dans la version pilote de cette étude.

Enfin, **la refonte de notre site internet** a été lancée. Elle devrait aboutir courant 2025 à la mise en place d'un nouveau site incluant un centre de ressources optimisé pour permettre à nos membres de bénéficier pleinement de notre accompagnement.

📌 Développer les générosités

Nos études et la communication du syndicat participent à notre mission de développer la générosité en France. L'année 2024 a été riche d'actions avec un double objectif : développer la connaissance sur les évolutions du don en France et promouvoir la générosité auprès du grand public.

Pour la 1ère fois, l'équipe Etudes de France générosités, conduite par Nadège Rodrigues, a réalisé le **Panorama national des générosités** (édition 2024 sur des chiffres 2022) en collaboration avec l'Observatoire Philanthropie et Société de la Fondation de France. Grande étude réalisée tous les 3 ans, le Panorama permet d'agréger générosité du grand public et mécénat d'entreprise. Elle est unique en Europe par son champ d'investigation et l'ensemble des données publiques et privées prises en compte. Un travail énorme a été réalisé avec efficacité par l'équipe et restitué le 13 décembre 2024 en présence de plus de 300 personnes. Cette étude a bénéficié d'une couverture média importante dont un dossier spécial dans la Croix.

Ses résultats sont riches d'enseignements : la générosité (particuliers et entreprises) continue de progresser en France, elle s'élevait à 9,2 milliards d'euros en 2022 soit +8% versus 2019. Mais concernant le grand public, certains signaux négatifs se confirment malgré la remontée du nombre des foyers fiscaux donateurs (5,5 millions) : d'abord la concentration des dons dans les mains de donateurs plus aisés (le dernier décile représente 51% du volume des dons)

et plus âgés (les + de 60 ans représentent 53% des dons). Sans oublier un manque de mobilisation des générations X et Y. Plus que jamais, le renouvellement des générations de donateurs devient l'enjeu majeur.

Ce Panorama confirme ainsi les enseignements de nos Baromètres de la générosité annuels (vision collecte et vision donateur).

Pour promouvoir la générosité auprès du grand public, France générosités a actionné 2 leviers complémentaires : un permanent, le site infodon.fr et un temporaire, la campagne de communication annuelle.

📌 **Le développement du site Infodon.fr et son affirmation** comme plateforme de référence sur les générosités ainsi que son rayonnement sur les médias sociaux sont essentiels. Les actions se sont densifiées et l'arrivée au sein de notre équipe d'Amélie Bouvet fin 2024 devrait nous permettre d'accélérer en 2025.

📌 **Notre nouvelle campagne annuelle SuperPouvoirDuDon autour du claim « vous avez un super pouvoir, votre générosité »** a été en 2024 déployée en début d'année (février) avec un succès immédiat auprès des membres.

«Naissance» de l'Ecole de la Générosité

2024 a permis la transformation de l'Ecole de la Philanthropie en Ecole de la Générosité marquant ainsi une nouvelle dynamique, grâce notamment au soutien actif de France générosités et conformément aux souhaits exprimés par l'Assemblée générale de France générosités en mai 2023.

Les nouveaux statuts de l'Ecole ont permis d'ouvrir sa gouvernance, non seulement à des représentants de France générosités mais aussi à l'ensemble de l'écosystème non lucratif dont notamment Le Mouvement Associatif, Admical, l'AFF, le Don en confiance, la Ligue de l'Enseignement, ScholaVie et Les Entreprises pour la Cité, membres associés. Pierre Siquier, ancien Président de France générosités a été élu nouveau président et Jérôme Saltet Vice-Président. Avec un budget en croissance grâce notamment aux contributions des membres de France générosités et au mécénat, l'équipe a été renforcée sous la direction de Chloé Laudereau, devenue Déléguée Générale en Janvier 2025. La charte graphique a été modernisée pour marquer la nouvelle dynamique. La refonte et l'enrichissement de la Plateforme pédagogique à l'attention des enseignants a été lancée. La nouvelle Ecole s'est ainsi mise en ordre de marche dans la perspective d'une montée en puissance dès la rentrée scolaire 2024/ 2025 et d'une forte accélération à partir de la rentrée 2025/2026. Avec un double objectif au cœur de son action : promouvoir les valeurs de tolérance et de générosité auprès des jeunes de 7 à 11 ans ainsi que les initier à un premier engagement associatif et en faire de futurs adultes engagés participant ainsi à l'indispensable renouvellement des générations de donateurs.

L'affirmation de la CNFF

Créée en 2022, la jeune association CNFF a acquis en près de 3 ans une forte légitimité tant auprès des acteurs du face à face que des pouvoirs publics. En 2024, plusieurs projets majeurs ont été menés.

L'élaboration d'un **Référentiel dédié au porte-à-porte** construit ensemble par les OSBL et les agences au travers d'un travail considérable (20 réunions de travail du groupe de travail *ad hoc* organisées de novembre 2022 à septembre 2024) est un de ceux-ci. Le Référentiel de la CNFF porte désormais sur tous les canaux du Face à Face aussi bien pour la métropole que pour les DROM COM. Une avancée très importante dans l'autorégulation porteuse d'une meilleure coordination au service des acteurs du secteur, agences et OSBL.

Seconde réalisation importante, la finalisation du « **Guide des Bonnes Pratiques de la collecte en Face à Face** » applicable à tous les membres de la CNFF. Le précédent ne concernait que la rue, il intègre désormais des bonnes pratiques en sites privés et en porte-à-porte.

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de la CNFF, le projet de **digitalisation** des outils de la CNFF a été lancé. En 2024 ont été menés les travaux de préfiguration aboutissant à l'édition du cahier des charges. Le développement de la solution a été lancé au 3^{ème} trimestre pour une ouverture du service fin 2025. Ce projet a reçu le soutien financier de la DJEPVA en 2024.

Autre priorité de l'année : le renforcement des actions de **plaidoyer auprès des villes**. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour faciliter les activités de nos membres en faisant connaître aux élus locaux cette modalité de collecte, en leur présentant les acteurs du marché et le rôle de la CNFF, en les rassurant et les engageant dans un cadrage de ces activités sur le territoire de leur cité. La création d'un 5^{ème} poste au sein de la CNFF dédié à cette activité a permis une accélération en 2024 qui devrait se confirmer dans les prochaines années.

Enfin, 7 nouveaux OSBL (6 associations et 1 fondation) ont rejoint la CNFF en 2024 portant ainsi leur nombre à 45. En revanche, 4 agences membres, ayant cessé leurs activités pour raisons économiques, ont quitté de fait la CNFF. Elles sont donc 13 agences adhérentes en fin d'année 2024.

Conclusion

Toutes ces actions n'auraient pu être menées sans l'expertise et l'engagement de l'équipe de France générosités dirigée par Laurence Lepetit. A Laurence, à chacune et chacun, j'adresse mes remerciements enthousiastes pour l'engagement et la qualité du travail réalisé. Il en va de même de l'équipe de la CNFF conduite par Anne Barjot, pilier de la réussite de la Coordination.

Enfin, je salue avec amitié et force mon prédécesseur, Pierre Siquier pour la très grande efficacité de sa présidence de France générosités durant 6 ans et de la CNFF durant 2 ans. Son rôle a été essentiel. C'est un honneur pour moi de lui avoir succédé en mai dernier.

Durant cette année si tourmentée, la générosité sous toutes ses formes (soutiens financier ou en nature, bénévolat, compétences mises à disposition) s'est encore affirmée dans notre pays. Par les actions concrètes qu'elle finance, la générosité est un pilier incontournable de l'intérêt général. Par les innovations sociales qu'elle permet d'inventer sur le terrain, elle apporte les solutions les plus adaptées. Elle est aussi un acteur clé de notre cohésion permettant de garder au sein de notre contrat social celles et ceux qui en seraient exclus. Elle est enfin un formidable créateur de lien social en rapprochant et en unissant autour d'objectifs communs des personnes que tout pourrait séparer. Elle participe ainsi à la vivacité de notre vie démocratique. **Protéger et développer la générosité** au service des associations et des fondations, est la raison d'être de France générosités et le fil conducteur de chacune de nos actions.

Nos trois missions

France générosités est le syndicat professionnel des organisations faisant appel à la générosité du public. Il rassemble un réseau d'associations et de fondations philanthropiques œuvrant pour une société plus juste, inclusive et durable.

1.

DÉFENDRE ET REPRÉSENTER LE SECTEUR DE LA GÉNÉROSITÉ

France générosités œuvre pour défendre les spécificités du secteur de la générosité et développer son influence dans l'espace public en veillant à la mise en place d'un environnement juridique et fiscal favorable au développement des générosités.

Structurer le dialogue entre les acteurs de la générosité et les pouvoirs publics.

Défendre la spécificité du modèle à gestion désintéressée français.

Travailler en synergie avec notre écosystème français et européen.

2.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR NOS MEMBRES

France générosités agit au quotidien avec et pour ses membres afin de les accompagner dans leur stratégie et leur pratique de développement et de collecte, en favorisant les actions collectives et l'anticipation des évolutions du secteur.

Accompagner la montée en connaissance et compétence de nos membres.

Favoriser l'émergence et le développement de canaux de collecte digitale.

Renforcer le développement des libéralités par un plus grand partage des expertises.

3.

DÉVELOPPER LES GÉNÉROSITÉS EN FRANCE

France générosités poursuit également une mission visant à accroître les générosités en France et préparer l'avenir, à travers des programmes d'actions en direction des professionnels du secteur et du grand public.

Produire des études sur les dimensions collecte et sociétale de la générosité.

Promouvoir la générosité auprès du grand public à travers infodon.fr

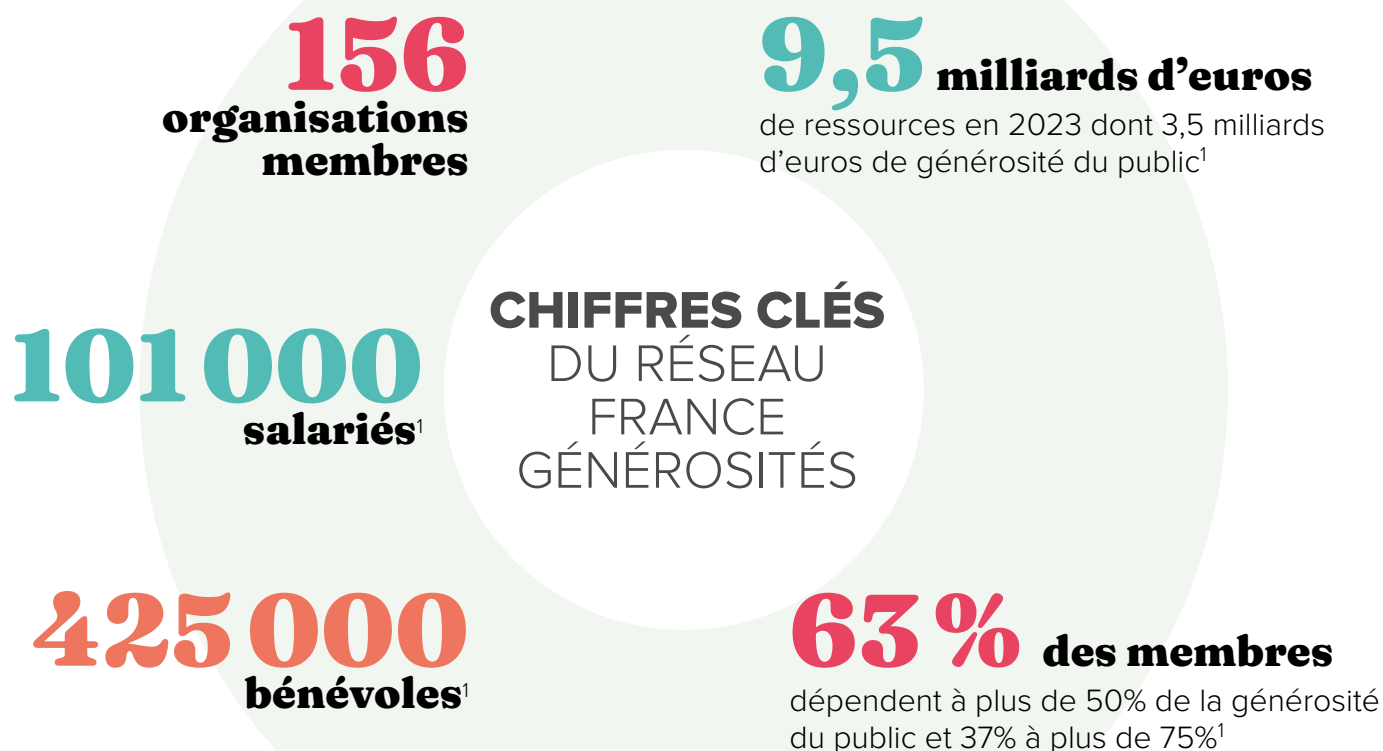
Développer l'éducation à la générosité auprès des plus jeunes.



Notre collectif

Les membres de France générosités œuvrent dans tous les champs de l'intérêt général : l'accès aux droits pour tous, la protection de l'environnement et des animaux, la lutte contre la précarité, la solidarité en France et à l'international, la protection du patrimoine, la recherche médicale, l'accès à la santé, à l'éducation et à la culture pour tous.

Environ 3 000 salariés des 156 organisations membres ont été impliqués dans les actions du syndicat en 2024 : les collaborateurs des départements communication, marketing et collecte, juridique, libéralités, direction, administration et finances.



(1) Données issues des comptes annuels et des CROD des organisations membres de France générosités pour l'année 2023



Défendre et représenter

- **Structurer le dialogue** avec les pouvoirs publics
- **Défendre la spécificité** du modèle à gestion désintéressée français
- **Travailler en synergie** avec notre écosystème français et européen



Structurer le dialogue avec les pouvoirs publics

Une année mouvementée

L'année 2024 a été marquée par une instabilité politique inédite sous la Ve République frappée notamment par la dissolution de l'Assemblée nationale suite aux élections européennes et pas moins de quatre chefs de gouvernement différents en un an. La nouvelle Assemblée élue au mois de juillet, loin de donner une majorité au président de la République, est morcelée. Devant la difficulté à trouver une majorité sur les textes majeurs, le gouvernement Barnier chute sur le projet de loi de Finances 2025.

Dans le cadre des élections législatives anticipées, France générosités, comme de nombreux acteurs de la société civile, publie **deux tribunes pour défendre un projet de société démocratique** fondée sur les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et plaçant en son cœur le dialogue avec la société civile (cf. [tribune](#) 1er tour collective avec la Coordination Générosité et la [tribune](#) 2nd tour).

France générosités lance en septembre, à la suite de ces épisodes et en coordination avec le Mouvement associatif, la Fondation de France, la Fondation européenne pour le Climat et OXFAM des **travaux sectoriels pour analyser les risques pour les libertés associatives, le financement associatif et l'écosystème philanthropique de l'évolution du paysage politique en France** en croisant les regards avec les retours d'expériences de nos voisins européens. De ces travaux, débouche une liste de **propositions et mesures d'ordre législatif, réglementaire et organisationnel** pour renforcer notre écosystème dont la mise en œuvre devrait commencer début 2025.

En parallèle, le syndicat se mobilise également auprès de ses nombreux **nouveaux interlocuteurs ministériels pour les sensibiliser aux enjeux de la générosité** et poursuit son travail de fond avec l'administration centrale. L'instabilité gouvernementale ne permet pas cependant de concrétiser le projet de Conférence de la générosité porté avec la Coalition générosité depuis 2022.

Fiscalité : libertés et financement associatifs menacés

Depuis septembre 2022, nous constatons des tentatives d'introduire, au sein du projet de loi de finances mais aussi, au cours de l'année 2024, au sein du projet de loi d'orientation agricole, des dispositions fiscales attaquant directement les moyens d'action des associations et fondations notamment à travers l'élargissement des cas de suspension des avantages fiscaux listés à l'article 1378 octies du Code général des impôts ou la modification de l'article 200 du Code général des impôts pour **exclure des avantages fiscaux les associations dont les adhérents se seraient rendus coupables de certains délits**.

Ces amendements ciblent particulièrement les organisations agissant pour la protection de l'environnement ou les droits des migrants. Alors que les organisations sont déjà soumises à un certain nombre de contrôles dès leur création et tout au long de leur vie, ces amendements représentent une atteinte disproportionnée aux libertés associatives, dans un moment où celles-ci doivent avant tout être protégées.

Face à ce danger, France générosités, se mobilise aux côtés de ses partenaires du Mouvement associatif et de ses adhérents pour demander aux parlementaires et au gouvernement de s'opposer à de telles mesures. Jusqu'ici, **notre plaidoyer nous a permis d'éviter l'adoption de ces amendements** qui sont néanmoins de plus en plus nombreux et agressifs.





Structurer le dialogue avec les pouvoirs publics

Publication du rapport de la Cour des comptes

Fin 2023, France générosités a été saisi pour avis par la Cour des comptes sur un rapport d'observation provisoire portant sur « 30 ans de contrôles de l'utilisation des dons au service d'une plus grande transparence ». France générosités a transmis son avis le 15 décembre 2023.

Après un échange en janvier 2024 avec le rapporteur, le rapport final de la Cour des comptes est publié le 19 mars 2024 sous le titre « **Le contrôle de la générosité publique au service d'une plus grande transparence** ».

Dans la perspective de la publication de ce rapport, un atelier dédié est organisé à l'occasion de la Journée des adhérents « **Survivre à un contrôle de la Cour des comptes** » (8 février 2024).

En juin 2024, France générosités publie un [avis](#) et une [note technique](#) à destination des membres complétés par un [webinaire](#) (mai 2024).

France générosités se réjouit qu'en 30 ans de contrôles, seules 5 déclarations de non-conformité aient été prononcées par la Cour démontrant la probité et l'exigence des organisations faisant appel à la générosité du public.

Le bilan est en effet positif. La Cour fait état globalement d'un **bon niveau d'information du donateur** et du respect de son intention ainsi que des efforts de **professionnalisation** accrus au cours du temps sous l'effet des évolutions réglementaires et de la mobilisation des organisations.

Le rapport permet de dégager un « corpus de bonnes et mauvaises pratiques », de préciser le cadre juridique du contrôle de la Cour des comptes et de connaître les choix programmatiques de la Cour (une approche par les risques).

France générosités alerte cependant sur l'**élargissement du contrôle de la Cour des comptes** qui va au-delà des seuls aspects comptables et qui peut porter sur des aspects très opérationnels, sur la gouvernance ainsi que sur des décisions qui relèvent des choix de gestion des organisations.

Simplification de la vie associative : un succès remporté avec la loi Bataillon

En avril 2024, la [loi visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative](#) est adoptée. Ce texte initié par le député Quentin Bataillon est le fruit des Assises de Simplification de la Vie associative lancées par Marlène Schiappa en janvier 2023.

Tout au long de l'examen de cette proposition de loi, **France générosités porte un fort plaidoyer et soumet des amendements aux parlementaires**. Plusieurs d'entre eux sont adoptés à savoir :

- ▶ Permettre aux salariés de faire don de leurs congés payés ou RTT non pris (article 5)
- ▶ Ouvrir le mécénat de compétences à l'ensemble des entreprises (suppression du seuil de 5 000 salariés) et allonger à trois ans la durée limite de mise à disposition du personnel concerné (article 6) ;
- ▶ Simplifier les conditions de prêts entre associations (article 8) et autoriser les conventions de trésorerie au sein d'un groupe associatif (article 9)
- ▶ Alléger les conditions d'organisations des lotos et tombolas solidaires pour les associations et fondations reconnues d'utilité publique (article 10).

Les décrets d'application de ces dispositions devraient être publiés au premier semestre 2025. Cf. notre [article](#) sur le sujet

La simplification de la vie des associations et fondation n'est pas achevée et France générosités et ses partenaires continuent à porter un plaidoyer en ce sens, notamment sur la question des **seuils de contrôles et sur la reconnaissance d'utilité publique**.

Sur ce point, en dépit des remarques formulées par France générosités sur le décret n°[2024-720](#) du 5 juillet 2024 portant dématérialisation et simplification des procédures applicables aux organismes philanthropiques, les associations et fondations se voient appliquer de nouvelles contraintes administratives. Les conditions d'élaboration de ce nouveau décret sont le signe des difficultés rencontrées par France générosités pour dialoguer avec le ministère de l'Intérieur qui prône un contrôle renforcé des organisations d'intérêt général. Cf. notre [article](#) sur le sujet



Défendre la spécificité du modèle à gestion désintéressée français

Sur la base d'une proposition de la Commission européenne du 5 septembre 2023, le Parlement européen a adopté à l'unanimité une **proposition de directive amendée sur l'association transfrontalière européenne** le 13 mars 2024.

France générosités répond en avril 2024 à l'appel à contribution de la Commission européenne sur cette proposition de directive (cf. [notre contribution](#)).

La proposition doit désormais faire l'objet de négociations inter-institutionnelles entre les trois institutions européennes pour être adoptée définitivement, dans les mêmes termes, par le Parlement européen et le Conseil. Afin de sensibiliser le gouvernement français sur ce sujet, France générosités, avec ESS France et le Mouvement Associatif, rencontre en octobre 2024 deux représentantes de la France auprès de l'Union européenne pour faire valoir l'intérêt de cette proposition de directive pour le secteur.

66 Les droits, principes et restrictions interdites au fonctionnement des associations, consacrés par le chapitre 2 du projet de directive, représentent des avancées considérables pour le secteur non-lucratif et pour la protection du fait associatif. Cette reconnaissance est d'autant plus importante dans le contexte de rétrécissement de l'espace démocratique et civique observé dans plusieurs Etats membres de l'Union.

Laurence Lepetit, Déléguée générale de France générosités





Travailler en synergie avec notre écosystème français et européen

Afin de structurer notre veille juridique-affaires publiques et notre capacité à agir sur les textes européens ayant un impact pour le secteur de la générosité, France générosités s'implique dans les collectifs en France et en Europe. Cette présence nous permet de démultiplier, aux côtés de nos partenaires, nos capacités à agir au bénéfice de nos adhérents.

France générosités intègre le conseil d'administration d'ESS France

En avril 2024, France générosités devient membre de plein exercice d'ESS France, la chambre française de l'économie sociale et solidaire. Lors de l'assemblée générale du 12 juin 2024, France générosités est élu au conseil d'administration d'ESS France avec pour suppléant la Fédération des entreprises d'insertion (FEI).

En intégrant le collectif d'ESS France, France générosités souhaite **participer activement à la promotion de l'économie sociale et solidaire en France et en Europe, et plus particulièrement à la reconnaissance des spécificités du modèle non-lucratif**, aux côtés du Mouvement Associatif et du Centre français des Fonds et des Fondations (CFF).

A ce titre, France générosités participe au dispositif permanent de plaidoyer d'ESS France et participe aux **travaux des commissions « Europe et international » et « Observation, perspectives et lien à la recherche »**.

Par ailleurs, France générosités participe à la Commission Europe et International du Conseil supérieur de l'ESS.

66 En intégrant le collectif d'ESS France, France générosités souhaite participer activement à la promotion de l'économie sociale et solidaire en France et en Europe, et plus particulièrement à la reconnaissance des spécificités du modèle non-lucratif.»

Laurence Lepetit, déléguée générale de France générosités

European Fundraising Association

France générosités **pilote le groupe de travail affaires publiques de l'EFA** (European Fundraising Association). L'occasion pour France générosités de partager avec ses membres les sujets européens pouvant avoir un impact sur leur activité : paquet antiblanchiment, directive services de paiement et don par SMS, règlement sur le recyclage etc.

L'occasion également de partager les inquiétudes liées à la restriction de l'espace civique en Europe. Retrouvez les premiers articles de la série sur sujet sur la [Slovaquie](#) et les [Pays-Bas](#).

En sa qualité de membre de l'EFA, France générosités **participe également aux travaux du Legal Affairs Committee (LAC) de PHILEA** (Réseau européen de 7500 fondations) qui réunit des experts juridiques et des affaires publiques nationales au sein de fondations et des réseaux philanthropiques.



Conseil d'administration de l'EFA, 26 et 27 septembre 2024, Zurich
Paul Laird, Chartered Institute of Fundraising ; Laurence Lepetit, France générosités ; Pia Tornikoski, VaLa ; Scott Kelley, Charities Institute Ireland ; Ceri Edwards, Chartered Institute of Fundraising ; Ruth Williams, Fundraising Verband Austria ; Larissa Probst, Deutscher Fundraising Verband

2.



Accompagner et soutenir

- **Animer le réseau** France générosités
- **Accompagner** les stratégies de collecte
- **Accompagner le développement** de la collecte digitale
- **Accompagner la croissance** des legs et assurances vie
- **Sécuriser l'environnement** juridique et financier



Animer le réseau France générosités

Le réseau France générosités réunit diverses organisations à but non lucratif : associations, fondations, fonds de dotation et établissements publics, chacune ayant des missions sociales différentes. Pour certaines, la générosité du public constitue la base même de leur modèle économique, tandis que pour d'autres, les dons viennent en complément, facilitant ainsi le financement de projets innovants et leur développement.

La **pluralité de ce réseau** est une vraie richesse, chaque membre peut contribuer en partageant ses bonnes pratiques et en participant aux réflexions collectives. Pour favoriser cette dynamique, France générosités organise des événements réguliers permettant aux membres de mieux se connaître et de renforcer leurs compétences. Des webinaires, groupes de travail, cafés d'accueil, journée des adhérents et colloque sont organisés tout au long de l'année.

Les **webinaires** programmés en 2024 ont permis de partager les enseignements d'études, de donner la parole aux membres et à des experts sur de nombreux sujets : les produits partage, les enseignements du rapport de la Cour

des comptes, l'opération Speedons de Médecins du Monde ou encore le cashback solidaire.

Quatorze groupes de travail récurrents ont réuni près de 500 personnes. Les échanges ont porté sur les cryptomonnaies, le SEA, le don par sms, les espace donateurs, le community management, le tracking, les contributions volontaires en nature et le bilan de la réforme du plan comptable, le RGPD, les plateformes de collecte, le don in memoriam, les libéralités, l'actualité juridique, les affaires publiques et l'animation d'un réseau de bénévoles.

La **journée des adhérents** sur le thème de la nouvelle édition de la campagne annuelle #SuperPouvoirDuDon a connu un fort succès et a réuni 160 personnes. **L'assemblée générale** était l'occasion de célébrer le début de la présidence de Philippe Pailliant et de remercier Pierre Siquier pour ses six ans d'engagement auprès du secteur. Une **Journée d'études** a été coorganisée avec l'Admical et le Fondation de France pour restituer au secteur la 3e édition du Panorama national des générosités. Plusieurs **cafés de bienvenue** en présentiel et en distanciel ont réuni les nouveaux membres du syndicat pour faciliter leur intégration et la création de liens au sein du réseau.

32
événements

organisés par le syndicat
(webinaires et rencontres)

3 000
collaborateurs
accompagnés



Journée des adhérents 2024

51
réunions
de groupes de travail

16 500
documents
téléchargés sur l'espace membres

100%
des structures
membres
ont participé à au moins un
événement organisé par le syndicat



Accompagner les stratégies de collecte

Chiffres clés du Baromètre de la générosité 2023

France générosités conduit chaque année, en collaboration avec Novos, le Baromètre de la générosité qui analyse les évolutions des dons des particuliers à travers un faisceau de plus de 60 indicateurs. Les résultats complets de cette étude sont réservés aux membres souscripteurs. Néanmoins, des chiffres clés sont diffusés au plus grand nombre permettant de partager les [grandes tendances de la générosité des particuliers](#).

En 2023, la générosité des Français tient bon dans un contexte encore difficile.

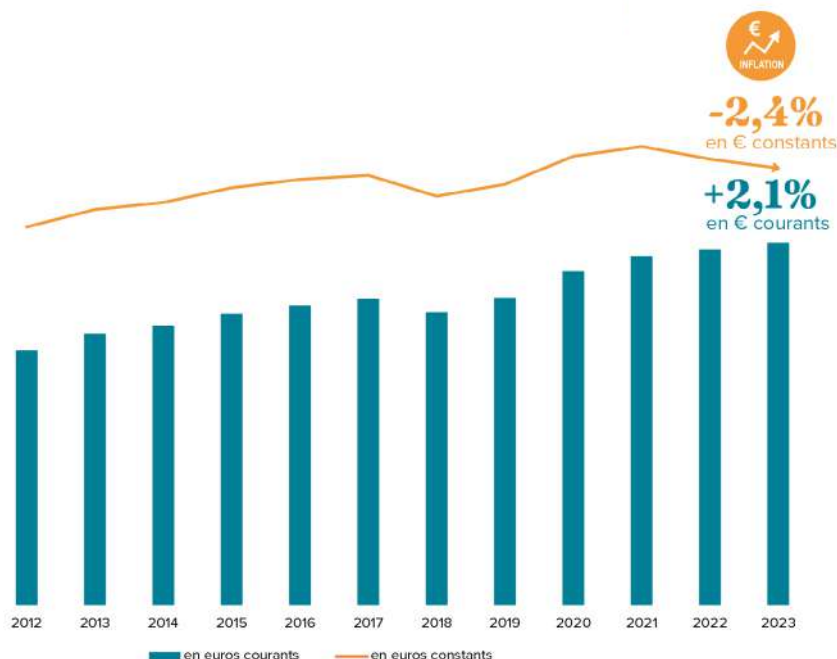
- **+ 2,1% de la collecte en 2023 par rapport à 2022 en euros courants.** En prenant en compte l'inflation, cette évolution est de -2,4% en euros constants.
- **Elan de générosité pour les urgences « séismes Turquie-Syrie & Maroc » :** la part des dons pour ces urgences représente 4,4% de la collecte totale en 2023 (sur périmètre avec urgence du Baromètre).

- **Le digital poursuit son essor :** la part des dons en ligne représente 30% de la collecte des dons ponctuels en 2023, contre 20% en 2019.
- **Progression des dons par prélèvement automatique (PA) :** la part des PA représente désormais 45% de la collecte en 2023, contre 16% en 2004.
- **Poursuite de la baisse des dons inférieurs à 150€ :** -2,7% par rapport à 2022. Les dons ponctuels inférieurs à 50€ sont les plus en recul, avec une baisse de 8,1%.
- **Stabilisation de la baisse du nombre de nouveaux donateurs par organisation en 2023 :** +0,4% par rapport à 2022. Cependant la baisse historique est toujours constatée : -12,4% du nombre de recrutés par organisation entre 2012 et 2023.

Total des dons, en euros (hors urgence)

Les dons des particuliers aux organisations d'intérêt général ont progressé de **+2,1% en 2023** par rapport à 2022.

Une progression qui s'inscrit cependant dans une année encore marquée par une de forte inflation. En calculant l'évolution des dons en euros constants, on constate une baisse de -2,4% en 2023.



Source : Baromètre de la générosité 2023, France générosités, mai 2024



Accompagner les stratégies de collecte

Création de la « vision investissements » du Baromètre de la générosité

Complément logique des visions collecte et donateur

Depuis 2021, en complément de la « vision collecte » axée sur les dons collectés, le Baromètre de la générosité propose la « vision donateur » qui livre des enseignements sur l'évolution des profils et comportements de don. S'intéresser aujourd'hui aux questions d'investissements apparaît comme le complément logique et indispensable des deux visions actuelles pour encore mieux comprendre et interpréter les changements en cours et affiner ses stratégies de collecte.

Une vision co-construite avec les membres

En réponse au besoin exprimé par de plus en plus d'organisations, France générosités, en collaboration avec Novos, a lancé en 2024 un groupe de travail réunissant une quinzaine de membres volontaires. Quatre ateliers ont eu lieu pour aboutir au prototypage de la « vision investissements », au plus près des attentes et réalités de mise à disposition des données au sein des organisations. La « vision investissements » va ainsi permettre d'étudier les évolutions et les caractéristiques des investissements media d'un panel d'organisations à partir de trois sources : des données consolidées et anonymisées des organisations participantes, celles issues d'une étude *ad hoc* « caritatif » issue du Baromètre unifié du marché publicitaire en France (BUMP) et des analyses issues de Similarweb.

Pour 2025, une vingtaine d'organisations membres se sont inscrites à la « vision investissements », et les enseignements de cette étude leur seront restitués en septembre.

En savoir plus sur [votre espace membre](#).

66 Les évolutions de la collecte sont certes le reflet des changements de comportement des donateurs mais aussi des efforts et des priorités des organisations en matière d'investissements media, canaux par canaux, en fidélisation et en acquisition.

Nadège Rodrigues, Directrice études et communication de France générosités

AMBITIONS DE LA «VISION INVESTISSEMENTS»

Cette nouvelle étude vise à analyser et interpréter l'évolution de la collecte au regard des stratégies d'investissements des organisations participantes au Baromètre de la générosité, de 2019 à 2024 :

- Connaître le poids des investissements par rapport à la collecte
- Caractériser la corrélation entre les évolutions des investissements par média et l'évolution de la collecte via ces médias
- Comparer les parts des investissements consacrés à chaque média
- Analyser les caractéristiques des investissements, en global et par media, en prospection vs fidélisation
- Evaluer le niveau de recours aux nouveaux leviers de communication...





Accompagner le développement de la collecte digitale

Le plan stratégique 2023-2028 de France générosités acte le renforcement de l'accompagnement du réseau autour de la collecte digitale et de l'innovation. Cet accompagnement se structure en 3 axes :

- **Outillage commun** : créer des synergies entre pairs pour définir des modèles partageables voire communs mais aussi analyser les opportunités des solutions digitales pour la collecte
- **Sécurisation** : accompagner et sécuriser le développement de la collecte digitale
- **Développement de nouveaux canaux** : favoriser l'émergence de nouveaux canaux de collecte digitale

Au cœur des sujets d'échange et de travail avec les membres en 2024, 5 thématiques sont abordées :

- **Synergies marketing** : exclusions SEA, AO SEA /SEO suite AO nettoyage et enrichissement
- **Parcours digitaux** : espaces donateurs, plateformes de collecte, modes de paiement
- **Tracking et sécurisation** : Consent mode v2, ID alternatifs
- **Conversational** : social media, SMS/RCS
- **Don In memoriam**

Protection des données des donateurs : les enjeux du tracking

Devant l'enjeu réglementaire sur la protection des données (RGPD et directive ePrivacy), l'équipe de France générosités, avec l'appui de ses membres a cherché à **identifier des solutions *privacy by design*, gardant un fort potentiel marketing**. Le groupe de travail « tracking » entre DPO / juristes et marketeurs digitaux a ainsi décrypté les dernières réglementations et normes technologiques comme le Consent Mode v2 ou encore le TCF, et concentré ses efforts sur les **ID Alternatifs**, des nouvelles technologies aux fortes valeurs ajoutées pour les organisations.

- [Décryptage du Consent Mode v2](#)
- [Article sur le potentiel des ID](#)
- [Comparatif entre 4 solutions d'ID alternatifs au fort potentiel, rencontrées en groupe de travail](#)

30%

des dons ponctuels (hors urgence) sont faits en ligne

Source : Baromètre de la générosité 2023, France générosités, mai 2024

Service mutualisé : le logiciel de suivi SEA + SEO

Depuis 2018, nous travaillons sur les problématiques liées au SEA et SEO. Plusieurs synergies ont été mises en place : retour d'expérience entre pairs, exclusions SEA dans le cadre d'un « Gentlemen's agreement ». Fort de cette expérience et compte tenu des besoins exprimés par plus de 30 organisations membres, France générosités lance, pour le compte de ses membres, un **appel d'offre afin de trouver des solutions techniques à tarifs négociés** pour :

- **La protection des marques sur le SEA**, ainsi que des univers de mots clés marques ou hors marque [...]
- **L'identification des potentielles économies SEA** à réaliser sur les requêtes sur lesquelles le SEO est suffisant et sans risques [...]
- **Le suivi des performances SEO** avec recommandations personnalisées

5 prestataires répondent à l'appel d'offre. A la suite de l'analyse juridique, de l'analyse technique et comparative de leur dossier mais également des oraux réalisés avec le groupe de travail de membres, un prestataire est sélectionné sur les solutions proposées et les tarifs négociés réservés aux organisations membres de France générosités : **Ad's Up**.

En savoir plus sur [votre espace membres](#).

Campagne Don par SMS avec les opérateurs téléphoniques

Afin de **promouvoir le dispositif et développer l'accessibilité à ce canal** qui permet une rapidité et une fluidité dans l'acte de don, France générosités, en partenariat avec l'AF2M et les opérateurs téléphoniques Bouygues Télécom, Orange et SFR, a coproduit un **spot pédagogique** permettant à chaque français de connaître le don par SMS et sa simplicité de fonctionnement.

Pour inviter au passage à l'acte, la fin de cette vidéo de 30 secondes renvoie vers le site [infodon.fr/sms](#) qui référence l'ensemble des organisations qui font appel au don par SMS.

En savoir plus sur [notre site](#).



Acompagner la croissance des legs et assurances vie

Le nombre de participants au groupe de travail libéralités ayant largement augmenté, une **nouvelle organisation des travaux** a été pensée. Un format plénier est aujourd'hui privilégié conjugué à des sous-groupes thématiques sur des sujets-experts : gestion des biens immobiliers, actions de plaidoyer, animation de formation, publications.

Don in Memoriam

Pour donner suite à l'atelier « **Don In Memoriam : un canal de collecte en pleine mutation** » qui s'est tenu lors de la Journée des adhérents (8 février 2024), un groupe de travail dédié est mis en place. L'objectif de ce groupe de travail est notamment de créer un **lieu d'échange pour les organisations membres collectrices de don hommage**. Celles-ci peuvent ainsi échanger sur les enjeux et problématiques spécifiques à ce canal de collecte : communication, fidélisation, protection des données personnelles...

Ce canal de collecte étant à la fois en plein développement et source d'innovations, ce groupe de travail permet aux organisations de partager leurs retours d'expériences sur leurs campagnes et les outils mis en place.



Atelier sur le Don in Memoriam, Journée des adhérents 2024

Formation annuelle au Conseil supérieur du notariat

Dans le cadre de son partenariat avec le Conseil supérieur du notariat, France générosités propose chaque année une formation juridique dédiée aux legs à destination de ses membres. Le 28 mai 2024, une centaine de personnes (responsables/chargés des libéralités mais aussi collaborateurs en charge des relations testateurs, de la collecte ou encore de la communication) assistent à la conférence « **Philanthropie et stratégies patrimoniales et familiales** ». Les principaux dispositifs juridiques présentés constituent une boîte à outils pour informer et accompagner les donateurs et testateurs potentiels dans la mise en place de leur projet philanthropique.

Deux articles sont publiés dans des revues spécialisées à la suite de cette conférence (Droit et Patrimoine, La Semaine Juridique Notariale et Immobilière), ce qui permet également de sensibiliser la profession notariale à l'existence de mécanismes de transmission au service de la philanthropie.

1,271

milliards d'euros de libéralités et d'assurances vie

Source : Panorama national des générosités 2022, France générosités, décembre 2024

GT Legs immobilier

Pour donner suite à une demande des membres du groupe de travail Libéralités, un sous-groupe de travail est créé afin de traiter plus en détails les sujets liés à la **gestion des biens immobiliers reçus par le biais de libéralités**.

L'objectif premier est de réaliser des **fiches pratiques** à destination de l'ensemble des membres de France générosités (gestion avant et après acceptation, mesures conservatoires, évaluation des biens...). De manière générale, ce groupe de travail a également vocation à être un lieu d'échange entre pairs pour évoquer en détail et de manière plus technique les enjeux et problématiques liés à la réception et la gestion par les associations et fondations des libéralités comprenant des biens immobiliers.

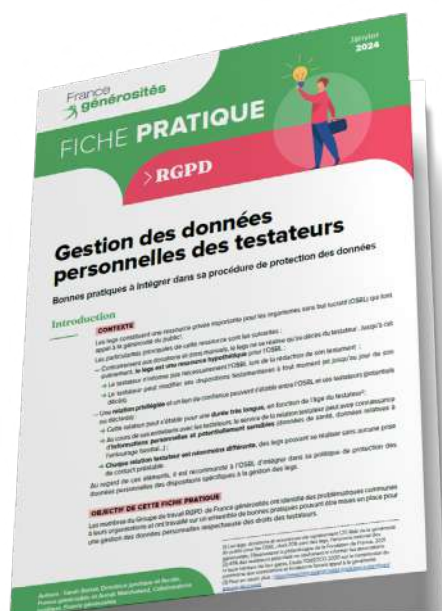


Acompagner la croissance des legs et assurances vie

RGPD : gestion des données personnelles des potentiels testateurs

Les membres du Groupe de travail RGPD de France générosités ont identifié au cours de leurs échanges des problématiques communes à leurs organisations en lien avec la gestion des données personnelles de leurs testateurs.

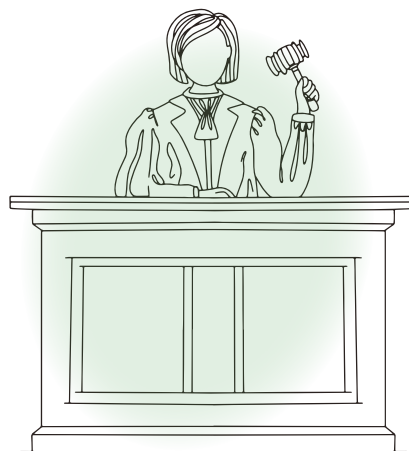
Ces échanges donnent lieu à la rédaction d'une **fiche pratique** qui vient utilement compléter le [Mémento sur la mise en pratique du RGPD pour les organismes faisant appel à la générosité du public](#) publié en 2018 et mis à jour en 2020. Ce document a pour objectif d'aider les organisations bénéficiaires de legs à se mettre en conformité avec le RGPD en attirant leur attention sur les problématiques liées à la gestion des legs et en recensant les bonnes pratiques inspirantes lors de la rédaction de leurs procédures internes.



GT Legs plaidoyer

Compte tenu des difficultés rencontrées par les responsables libéralités sur des sujets pouvant faire l'objet d'une action de plaidoyer soit auprès de nos partenaires soit auprès des parlementaires, un **groupe de travail dédié aux actions de plaidoyer spécifiques aux legs** est lancé en 2024.

Grâce aux propositions de ce groupe de travail, un **rendez-vous avec la Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID)** est organisé le 18 juillet 2024 qui a permis de clarifier les missions de la DNID dans le cadre de la gestion des successions vacantes et de faciliter les échanges entre les services dédiés et les responsables libéralités membres de France générosités. La DNID est d'ailleurs intervenue à l'occasion d'une plénière du groupe de travail libéralités le 10 octobre 2024.



Le groupe de travail legs plaidoyer travaille également sur l'opportunité de modifier certaines dispositions du code civil concernant le **délai de prescription de la délivrance de legs et les règles relatives au dépôt du testament et à la saisie du légataire universel**.



Sécuriser l'environnement juridique et financier

GT DAF centré sur le bilan de la réforme comptable

Après les travaux menés en 2023 sur les contributions volontaires en nature, le groupe de travail DAF s'attèle à faire un bilan du plan comptable 2018-06 applicable depuis le 1er janvier 2020. L'objectif est de préparer les travaux à venir de l'Autorité des normes comptables (ANC) et de pouvoir ainsi formuler des **propositions d'aménagement et d'évolution de la norme comptable pour faciliter la gestion de nos organisations membres**.

Les travaux débutent en octobre 2024 pour s'étendre jusqu'en mai 2025.

Consultations juridiques

En 2024, le service juridique a répondu à près de **300 questions par mail ou par téléphone**. Les thématiques principales sur lesquelles les membres s'interrogent sont :

- ▶ Le cadre juridique et fiscal de l'organisation d'événements caritatifs tels que les ventes aux enchères au profit d'organismes à but non lucratif ;
- ▶ Le contenu des reçus fiscaux, notamment pour ce qui concerne la description des dons en nature (dons de denrées alimentaires, mécénat de compétence etc.)
- ▶ L'application du règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) et la notion d'intérêt légitime et de prospection caritative.

56%

des membres

ont sollicité le service de conseil juridique et fiscal

Produit partage

Afin de répondre aux interrogations récurrentes reçues sur cette thématique, le service juridique de France générosités rédige une **fiche pratique** sur le produit partage en partenariat avec l'Admical et le Centre Français des Fonds et des Fondations. Ces trois organisations adoptent ainsi une position commune sur les définitions, les outils et conseils pratiques pour **mettre en place une opération de produit partage, la qualifier fiscalement (mécénat ou parrainage) et la sécuriser**.

A la suite de la publication de ce document, des adhérents des trois organisations précitées ont partagé retours d'expérience et cas pratiques lors d'un **atelier juridique en ligne** qui a réuni 150 participants. Enfin, ces ressources sont complétées par un épisode du **podcast juridique** [« Tout droit vers la générosité »](#).



RESSOURCES ET FICHES PRATIQUES

De nombreuses ressources et fiches pratiques sont à retrouver dans l'espace réservé aux membres :

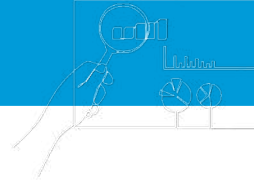
- ▶ Le don sur succession
- ▶ La donation temporaire d'usufruit
- ▶ FAQ : gestion d'un dossier legs
- ▶ Les contreparties du mécénat
- ▶ Les prérequis minimums d'un appel d'offres
- ▶ ...

3.



Développer les générosités

- **Développer les connaissances** sur la générosité en France
- **Promouvoir la générosité** auprès du grand public
- **Développer l'éducation à la générosité** auprès des plus jeunes



Développer les connaissances sur la générosité en France

3e édition du Panorama national des générosités

Réalisée par France générosités en collaboration avec l'Observatoire Philanthropie & Société de la Fondation de France, la 3e édition du Panorama national des générosités est sortie en décembre 2024 à l'occasion d'une journée d'études qui a réuni plus de 300 participants.

Lancé en 2018 et produit tous les trois ans, ce Panorama permet d'estimer de la façon la plus exhaustive possible la générosité des Français en direction des organisations d'intérêt général et de rendre compte des évolutions des différentes formes de générosité en France.

Unique en Europe, il permet de donner un panorama global de la générosité en France, en additionnant aux données fiscales produites par la Direction générale des finances publiques (DGFiP) tous les dons dont on sait qu'ils ne sont pas inclus par définition dans les bases fiscales.



Journée d'études 2024

Les contraintes méthodologiques permettent de présenter une estimation a minima de la générosité en France. En effet, elle ne prend pas en compte, à ce stade, la générosité des particuliers ouvrant droit à réduction fiscale mais n'étant pas utilisée par ceux-ci. Ainsi, 35% des personnes résidant en France affirment ne jamais déclarer leurs dons à une association ou une fondation faisant appel à la générosité du public². Aussi, bien qu'en deçà de la réalité, cette estimation est, en l'état actuel des données recensées et disponibles, la plus raisonnable et la plus complète produite en France.

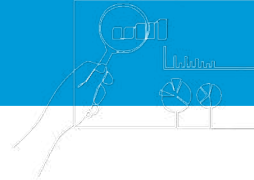
La qualité, la précision et la fiabilité des données sur les générosités ne cessent de progresser. D'une donnée principalement consolidée par le secteur lui-même, les collaborations se renforcent aujourd'hui avec les statisticiens publics, notamment de la Direction générale des finances publiques (DGFiP) et de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep).

UNE ÉTUDE «TROIS EN UN»

La 3e édition du Panorama national des générosités permet :

- ▶ D'estimer le montant de la générosité en France en 2022.
- ▶ D'analyser les évolutions des dons déclarés des particuliers, des libéralités reçues et du mécénat déclaré des entreprises.
- ▶ D'éclairer les évolutions des dons au profit de certains organismes d'intérêt général privés ou publics.

² Baromètre image et notoriété 2024, IFOP pour France générosités. L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 4012 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, dans lequel 2 946 répondants ont déclaré être donateurs.



Développer les connaissances sur la générosité en France

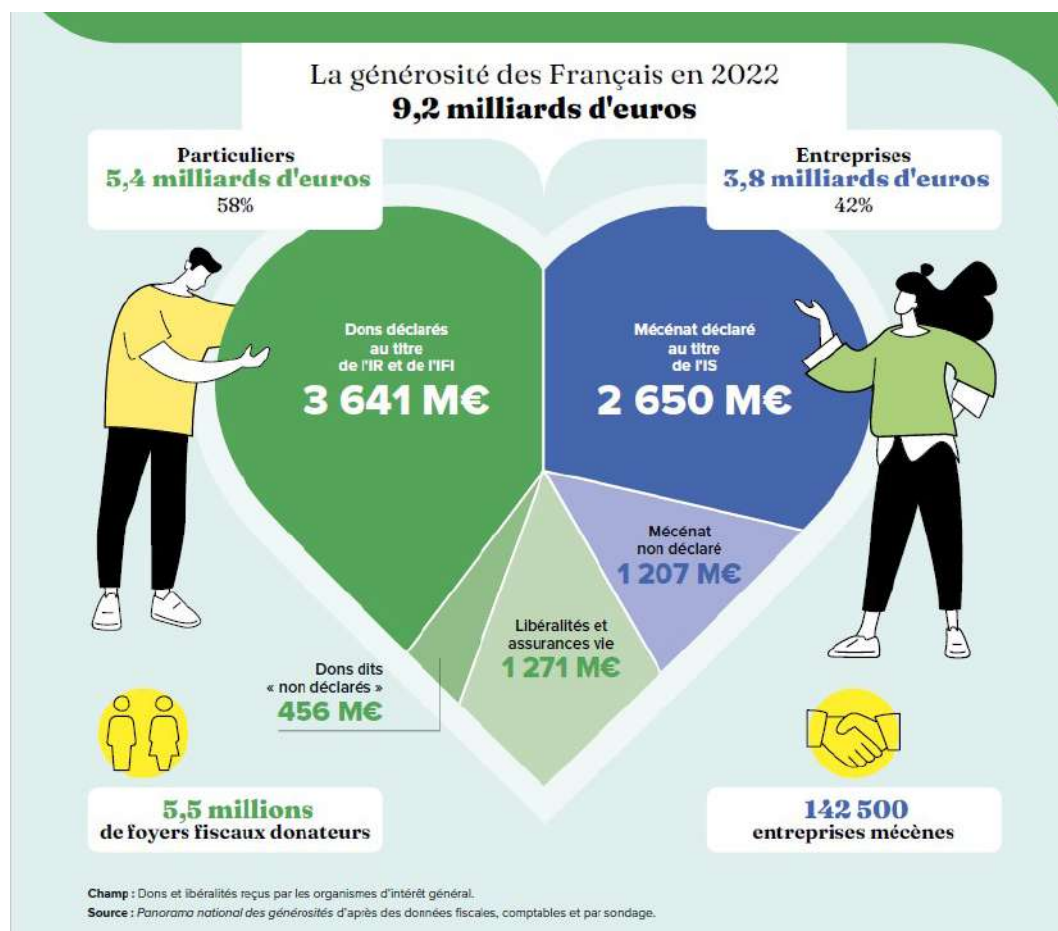
Les principaux constats issus du **Panorama national des générosités** ont été partagés avec un panel d'experts-chercheurs, sociologues, économistes, statisticiens publics et praticiens experts, afin de contribuer à l'analyse de la donnée et d'identifier des pistes pour poursuivre la consolidation de la donnée pour de futures éditions.

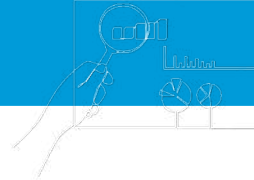
Cette édition 2024 permet de nourrir une compréhension fine et croisée des enjeux de la générosité entre acteurs du secteur non-lucratif, décideurs publics et chercheurs en France. Cette présente édition nourrira d'ailleurs l'actualisation de l'édition 2024 du Giving in Europe du Réseau européen de recherche sur la philanthropie (ERNOP).

Une étude réalisée en partenariat avec Admical, l'Association française des fundraisers, le CERPHI, le Centre français des fonds et des fondations, le Don en Confiance et l'INJEP.



Synthèse et rapport complet disponibles sur [notre site](#).





Promouvoir la générosité auprès du grand public

Dans le cadre de la préparation du plan stratégique 2023-2028, un travail conjoint avec les membres a été engagé pour repenser les actions de promotion des générosités auprès du grand public en France. De ces travaux est ressortie -entre autres- la volonté collective de poursuivre deux grandes actions menées par France générosités, avec des ambitions renforcées et renouvelées :

- **Faire d'infodon.fr le site de référence sur les générosités en France**, afin de sensibiliser et d'informer le plus grand nombre sur « comment, pourquoi et à qui donner ? ».
- **Renforcer l'identité de notre réseau à travers la campagne de communication annuelle sur la générosité**, créant un véritable temps fort d'engagement collectif autour d'un message commun.

Infodon.fr

21%

des Français

connaissent infodon.fr dont 7% qui savent de quoi il s'agit précisément

Source : Baromètre Image et notoriété, Ifop, mars 2024

Le site Infodon.fr a été particulièrement actif tout au long de l'année : plus de trois actualités publiées chaque mois, une mise à jour régulière des informations juridiques, fiscales et de la FAQ, ainsi que l'envoi de deux newsletters mensuelles aux abonnés. Ces efforts ont permis d'enregistrer **539 802 pages vues (+42%)** et **354 819 sessions (+46%) en 2024**, confirmant le statut d'Infodon.fr comme une plateforme de référence sur la générosité auprès du grand public.

La **rubrique la plus consultée** reste « **À qui donner** », qui regroupe les fiches des associations et fondations membres, avec plus de 80 000 vues. Cette section a généré plus de 17 000 clics vers les formulaires de don et les sites des membres, représentant un taux de conversion de 21 %.

Campagne 2024

Dans le cadre du nouveau plan stratégique, il a été décidé de renouveler le message, de redéfinir les objectifs et les ambitions en cohérence avec les attentes et décisions du réseau France générosités. Pour la première fois, la campagne choisit non pas d'ouvrir la période de la générosité début octobre mais plutôt de se placer en aval des campagnes de fin d'année du réseau dans une période propice aux remerciements et moins concurrentielle.

Adossée au site infodon.fr, **cette campagne collective #SuperPouvoirDuDon vise à célébrer et à encourager les actes de générosité** en créant un mouvement positif et contagieux. La générosité est un super pouvoir qui permet d'agir et de se relier. Réveillons ensemble ce super pouvoir qui existe en chacun de nous !



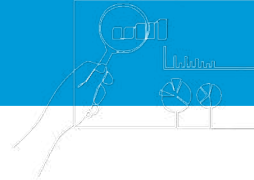
Du **5 au 18 février 2024**, #SuperPouvoirDuDon a porté un message positif en mettant en lumière la générosité qui, aux côtés des associations et fondations, a permis d'agir concrètement et positivement pour toutes les causes d'intérêt général.

Cette édition a cumulé plus de 463 relais du message et des visuels de la campagne.

100

organisations membres

ont participé à cette campagne collective



Développer l'éducation à la générosité auprès des plus jeunes

Partenariat renforcé avec l'Ecole de la générosité

En 2023, les membres de France générosités avaient collectivement décidé de préparer l'avenir en sensibilisant le jeune public à la générosité. Conformément au plan d'action du syndicat, les membres réunis en assemblée générale en mai 2024 ont voté une contribution spéciale destinée à soutenir l'École de la générosité.

L'association opère une réorientation stratégique destinée à accompagner le changement d'échelle ambitionné (700 classes engagées en septembre 2025, soit 7 fois plus que la moyenne sur ces 5 dernières années).

- **Recentrage stratégique sur le milieu scolaire** avec une cible directe : les enseignants et les enseignantes
- **Évolution du nom et modernisation de l'identité visuelle** pour mieux correspondre à cette cible Éducation nationale
- **Refonte de sa gouvernance** : les nouveaux statuts sont adoptés le 04/06 et un conseil d'administration de transition est installé, associant aux membres historiques (Fondation de France, Fondations de Rothschild et Jérôme Saltet, son Président historique), à l'expertise de France générosités (représentée par Philippe Pailliar et Pierre Siquier). Une nouvelle gouvernance composée des têtes de réseau du secteur associatif et de la générosité ainsi que de partenaires du monde éducatif sera opérationnelle dès janvier 2025.
- **Un modèle économique repensé et stabilisé** intégrant un soutien de l'Institut du développement des générosités.
- **Un temps fort début juin 2024 chez Canopé** pour réunir les parties prenantes du projet (enseignants et assos), faire le bilan des acquis pédagogiques et imaginer les perspectives.

L'association a mis en place des actions de communication ciblées qui ont permis de doubler le nombre d'enseignant(e)s impliqué(e)s dans le projet pour l'année scolaire 24/25.

Enfin, elle renforce ses partenariats pédagogiques de déploiement afin de préparer la rentrée de septembre 2025 : établissement d'une convention-cadre avec Réseau Canopé, sensibilisation et implication de référents de l'Éducation nationale : DASEN et d'IEN (projet spécifique dans la circonscription de Gouvieux, dans l'Oise, où sont inscrits 62 enseignant(e)s, interventions au sein de la Cité éducative du 18e arrondissement parisien).



Journée de l'Ecole de la générosité, 4 juin 2024



Nouveaux adhérents

La richesse du syndicat se nourrit de la pluralité de ses adhérents. Nous sommes très heureux d'avoir accueilli **quinze nouveaux adhérents** cette année. Bienvenue à tous !

Aux captifs, la libération

Aux captifs, la libération a pour mission de rencontrer, accueillir, accompagner et révéler les personnes de la rue, sans-abri et les personnes victimes de la prostitution. Créée en 1981 par Patrick Giros, prêtre du diocèse de Paris, et agréée par les pouvoirs publics, l'association Aux captifs, la libération est implantée à Paris, Lyon, Bordeaux, Nîmes, Bourges et Brest. Grâce aux équipes de salariés et de bénévoles, elle vient en aide aux personnes exclues : de la rencontre lors de tournées-rue (maraudes), par un accueil dans ses permanences, vers un accompagnement dans un projet de vie. Elle développe des projets innovants pour réhabiliter la dignité, la confiance en soi et la réinsertion des personnes.



Coalition Plus

Créé en 2008, Coalition PLUS est un réseau international d'associations communautaires de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales, intervenant dans plus de 50 pays et auprès d'une centaine d'organisations de la société civile.

Les associations membres impliquent les communautés les plus vulnérables au VIH/sida et aux hépatites dans la définition et la mise en œuvre de programmes de prévention, de soins et de plaidoyer.

Coalition PLUS se concentre sur une série de domaines essentiels, notamment : le dépistage communautaire, le renforcement des services de santé sexuelle, la réduction des risques, la recherche locale, le plaidoyer et le renforcement des capacités.



Coral Guardian

Coral Guardian est une association à but non lucratif dédiée à la protection et à la restauration des récifs coralliens, essentiels à la biodiversité marine. Depuis 2012, l'association mène des projets de restauration participative en impliquant les communautés locales, notamment en Indonésie et en Méditerranée. Avec plus de 70 000 coraux restaurés et 5 fois plus d'espèces observées en 4 ans, Coral Guardian œuvre à la préservation des écosystèmes marins tout en sensibilisant plus de 100 millions de personnes à travers le monde. En plus de restaurer les récifs, l'association soutient des emplois locaux et a retiré plus de 2 tonnes de déchets des fonds marins. Coral Guardian associe ainsi conservation marine et développement durable pour assurer un impact environnemental et social positif.



Fédération des Aveugles et Amblyopes de France

Fondée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 27 août 1921, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France assure une citoyenneté complète à toutes les personnes aveugles et malvoyantes, en France et à l'étranger.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France aborde divers enjeux cruciaux, notamment l'accès à l'éducation, aux nouvelles technologies, à la formation des professionnels spécialisés, à l'emploi, aux loisirs, au sport et aux lieux publics pour les personnes aveugles et malvoyantes.



Fédération Nationale de Protection Civile – FNPC

Association reconnue d'utilité publique depuis 1968 et agréée de sécurité civile, la Protection Civile comprend 32 000 bénévoles secouristes, hommes et femmes, intervenant autour de 3 axes : Aider – Secourir – Former.

L'association est présente sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarins au travers de 98 associations et 500 antennes locales. Reconnaisable par leur tenue orange et bleu, les bénévoles interviennent auprès des plus démunis lors de maraudes sociales ou des victimes de crises (attentats, Covid-19, etc.) ou de catastrophes naturelles (Tempêtes Ciaran et Elisa, inondations dans le Pas-de-Calais mais aussi dans la région Grand-est). Ils mettent en place des postes de secours sur des événements sportifs ou culturels et effectuent des gardes SAMU/Pompiers. Enfin, la Protection Civile forme plus de 100 000 personnes par an aux gestes de premiers secours (Gestes qui sauvent, PSC1, PSE1, SST, etc.).



Fondation Cœur & Recherche

La fondation de recherche cardiovasculaire créée en 2010 par la Société Française de Cardiologie se mobilise, grâce à la générosité du public, au mécénat, pour soutenir une recherche cardiovasculaire innovante au bénéfice du patient. Depuis 10 ans, la fondation s'appuie sur un conseil scientifique de haut niveau qui propose et élabore les appels à projets. Son objectif est de répondre à la demande sociale et aux enjeux environnementaux liés aux maladies cardiovasculaires pour participer activement à l'amélioration de la santé de la population.



Fondation des femmes

Créée en 2016, la Fondation des Femmes est la structure de référence en France pour la liberté et les droits des femmes et contre les violences dont elles sont victimes. Grâce aux dons qu'elle reçoit du grand public et d'entreprises mécènes, elle apporte un soutien financier, juridique et matériel à des projets associatifs à fort impact sur tout le territoire.



Fondation Foch

Depuis sa création en 1929 à l'initiative de partenaires franco-américains, la Fondation Foch s'est toujours engagée à promouvoir des valeurs humanistes et sociales, garantissant à chaque patient, sans distinction de statut social, l'accès aux soins médicaux et chirurgicaux les plus avancés, ainsi qu'à des conditions d'accueil et de confort optimales.

L'Hôpital Foch abrite plusieurs pôles d'excellence reconnus tant au niveau national qu'international, notamment en urologie, neurosciences, pathologies respiratoires et gynécologie/fertilité.



Fondation Goodplanet

La Fondation GoodPlanet, reconnue d'utilité publique, a été créée en 2005 par Yann Arthus-Bertrand dans le prolongement de son travail artistique et de son engagement. Sa mission est de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux écologiques et solidaires, et d'agir concrètement pour un monde plus durable sur le terrain, en entreprise et au sein des collectivités. Elle a ouvert en 2017 le premier lieu dédié à l'écologie et la solidarité à Paris, au cœur du Bois de Boulogne : 3,5 hectares de nature qui accueillent gratuitement près de 60 000 personnes chaque année pour leur faire vivre l'expérience d'une écologie positive et bienveillante, à travers une programmation artistique et culturelle engagée.

FONDATION
GoodPlanet

Helebor

HELEBOR est une association qui se positionne comme un incubateur de projets et un accélérateur de solutions qui collabore quotidiennement avec les infrastructures sanitaires et médico-sociales. Il établit des partenariats entre divers acteurs de la société pour initier des projets qui améliorent la qualité de vie des personnes gravement malades. Il vise également à optimiser leur prise en charge, à mieux soutenir leurs proches et à prévenir l'épuisement des soignants. HELEBOR fournit un accompagnement complet des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation.



Imagine for Margo

Imagine for Margo est une association reconnue d'utilité publique qui lutte contre la première cause de décès par maladie chez les enfants en France et en Europe : le cancer. Avec 2 500 enfants et adolescents diagnostiqués chaque année en France, l'association se mobilise depuis 2011 pour accélérer la recherche afin de mieux comprendre et mieux soigner les cancers des enfants.



Reporters sans frontières

Reporters sans frontières (RSF) est une organisation internationale à but non lucratif qui défend le droit, pour chaque être humain, d'avoir accès à une information libre et fiable. Sa mission est d'agir pour la liberté, le pluralisme et l'indépendance du journalisme et défendre celles et ceux qui incarnent ces idéaux.

Reconnue d'utilité publique en France depuis 1995, RSF est dotée d'un statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations unies, de l'Unesco, du Conseil de l'Europe et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).



Sport dans la ville

Créée en 1998, Sport dans la Ville est la principale association d'insertion par le sport en France. L'ensemble des programmes mis en place par l'Association permet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de 11 800 jeunes issus de quartiers prioritaires de la Ville.



Utopia 56

Utopia 56 est une association humanitaire (loi 1901) dont la mission est de venir en aide aux personnes exilées et à toute personne en détresse en France, dans le respect de leurs choix de parcours et de vie, grâce à la mobilisation citoyenne.



Surfrider

L'ONG Surfrider Foundation est un collectif d'activistes positifs qui agit concrètement sur le terrain au quotidien pour transmettre aux générations futures un Océan préservé.

Sa mission : Porter haut et fort la voix de l'océan, sur tous les terrains, par tous les moyens possibles : l'éducation, la mobilisation citoyenne, la transformation des industries polluantes et le changement des lois.



Gouvernance

Les membres du conseil syndical (suite aux élections de l'assemblée générale du 16 mai 2024)

- **Président : Philippe PAILLIART**
- Aides, Marc DIXNEUF
- CARE France, Emanuela CROCE
- Croix-Rouge française, Laurent AMIAND
- Fédération Française des Banques Alimentaires, Laurence CHAMPIER
- Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles, Alexandre CATHELIN
- Fondation de France, Axelle DAVEZAC
- Fondation du Judaïsme Français, Paule-Henriette LEVY
- Fondation Notre Dame, Sylvie BRETONES
- Fondation pour la Recherche Médicale – FRM, Benjamin PRUVOST
- Fonds Social Juif Unifié, Richard ODIER
- Handicap International, Sophia GIRABANCAS-PEREZ
- Médecins du Monde, Jean-Baptiste MATRAY
- Plan international France, Anne BIDEAU
- Secours Islamique France, Samir MAJDOUB
- UNICEF, Marie-Charlotte BRUN

Les membres du bureau (suite aux élections du conseil syndical du 16 mai 2024)

Président : Philippe PAILLIART

Vice-présidents :

- Fondation de France, Axelle DAVEZAC
- Croix Rouge française, Laurent AMIAND

Trésoriers :

- Aides, Marc DIXNEUF
- Fonds Social Juif Unifié, Richard ODIER (adjoint)

Secrétaires :

- Fédération Française des Banques Alimentaires, Laurence CHAMPIER
- Fondation pour la Recherche Médicale – FRM, Benjamin PRUVOST (adjoint)



Alexandre Cathelin, Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles ; Sophia Girabancas-Perez, Handicap International ; Richard Odier, Fonds Social Juif Unifié ; Axelle Daveza, Fondation de France ; Marc Dixneuf, Aides ; Philippe Pailliar, France générosités ; Laurent Amiand, Croix-Rouge française ; Emanuela Croce, Care France ; Anne Bideau, Plan international ; Marie-Charlotte Brun, Unicef

Nos 156 membres

ACAT France · Action contre la Faim · Action Education · Action Enfance · AFM - Téléthon · Agence du don en nature · AIDES · ALIMA · American Hospital of Paris · Amnesty International France · APF France handicap · Apprentis d'Auteuil · Asmae · Association sœur Emmanuelle · Association France Alzheimer · Association Petits Princes · Association Valentin Haüy · ATD Quart Monde · Aux captifs, la libération · Aviation Sans Frontières · Break Poverty Foundation · Bureau International Catholique de l'Enfance · CARE France · CCFD - Terre Solidaire · CFRT · Cité de la Musique – Philharmonie de Paris · Coalition PLUS · COMPASSION IN WORLD FARMING FRANCE · Coral Guardian · Croix-Rouge française · Delta7 · Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France · Electriciens sans frontières · EMMAÜS Solidarité · Enfance et Partage · Fédération des Aveugles et Amblyopes de France · Fédération Française de Cardiologie · Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles · Fédération Française des Banques Alimentaires · Fédération Française des diabétiques · Fédération Nationale CAMI Sport et Cancer · Fédération Nationale de Protection Civile (FNPC) · FIDESCO · Fonds Adie · Fondation ARC pour la recherche sur le cancer · Fondation Caritas France · Fondation CentraleSupélec · Fondation Coeur et Recherche · Fondation de France · Fondation de l'Armée du Salut · Fondation de l'Avenir pour la recherche médicale appliquée · Fondation de Montcheuil · Fondation des Amis de l'Atelier · Fondation des Femmes · Fondation des Monastères · Fondation du Judaïsme Français · Fondation du patrimoine · Fondation du Protestantisme · Fondation du Souffle · Fondation Foch · Fondation Française de l'Ordre de Malte · Fondation GoodPlanet · Fondation HEC · Fondation des Hôpitaux · Fondation Jérôme Lejeune · Fondation les amis de l'Arche · Fondation Marianiste · Fondation Notre Dame · Fondation Paralysie Cérébrale · Fondation Perce-Neige · Fondation pour la Nature et l'Homme · Fondation pour le logement des défavorisés · Fondation pour le Logement Social · Fondation Raoul Follereau · Fondation Terre de Liens · Fondation Voir & Entendre · FONDS DE DOTATION ONF-AGIR POUR LA FORÊT · Fonds Social Juif Unifié · FOODWATCH France · France Nature Environnement · France Parrainages · France Sclérose en Plaques · FRC - Neurodon · Frères des Hommes · FRM - Fondation pour la Recherche Médicale · GEFLUC · GERES · Greenpeace France · Habitat et Humanisme · Handicap International · Helebor · Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild · Human Rights Watch · Imagine for Margo · Institut Curie · Institut du Cerveau · Institut Gustave Roussy · Institut Paoli-Calmettes · Institut Pasteur · La Chaîne de l'Espoir · La Cimade · La Fondation de Lille · La Jeunesse au Plein Air · La Mie de Pain · Laurette Fugain · L'Envol · Le Rire Médecin · Le Rocher Oasis des Cités (R.O.C) · Ligue contre le cancer · L'Œuvre d'Orient · LPO · L214 · Maisons d'accueil l'Îlot · Mécénat Chirurgie Cardiaque · Médecins du Monde · Médecins Sans Frontières · Nos petits frères et sœurs · Œuvre de Secours aux Enfants · Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des sapeurs-pompiers de France · Œuvre Falret · Ordre de Malte France · Orphéopolis · Oxfam France · Partage · Petits Frères des Pauvres · Plan International France · Planète Enfants & Développement · Pour un Sourire d'Enfant · Première Urgence Internationale · Renaloo · Reporters sans frontières · Scouts et Guides de France · Secours Catholique – Caritas France · Secours Islamique France · Secours populaire français · Sidaction · SNSM - Les Sauveteurs en Mer · Société de Saint-Vincent-de-Paul · Société Protectrice des Animaux · Solidarité Laïque · Solidarités International · Solidarités Nouvelles pour le Logement Union · SOS MEDITERRANEE FRANCE · SOS Sahel · SOS Villages d'Enfants · Sport dans la ville · Surfrider Foundation Europe · Toit à moi · Toutes à l'école · Un Enfant par la Main · UNAPEI · UNICEF France · Utopia 56 · Vaincre la Mucoviscidose · Vaincre le cancer – NRB · WELFARM · WWF France

L'équipe France générosités



Laurence Lepetit
Déléguée générale



Olga Leguede
Chargée de gestion administrative et financière



Nadège Rodrigues
Directrice études et communication



Corentin Hue
Chargé de projet digital



Amélie Bouvet
Chargée de communication
(à partir de novembre)



Sarah Bertail
Directrice juridique et affaires publiques



Claire Bourdon
Chargée d'animation du réseau



Anouk Marchaland
Juriste



Lucy Pfliger
Ingénieure d'études



Pauline Hery
Chargée de plaidoyer



Clara de Parades
Chargée d'études
(stage de mars à juillet)



Myriam Jalil
Stagiaire juridique *(juin)*

Rapport financier

Bilan et compte de résultat Comptes agrégés

France générosités est le syndicat français regroupant les associations et fondations qui sollicitent la générosité du public. Sa mission est de valoriser le secteur, défendre les intérêts de ses membres et soutenir le développement de la générosité. Au 31 décembre 2024, France générosités comptait 156 membres actifs.

Concrètement, France générosités :

- Représente le secteur auprès des pouvoirs publics, des médias et des partenaires privés.
- Informe et forme les publics concernés sur les aspects juridiques et fiscaux de la collecte.
- Assure une veille, une expertise et une diffusion d'informations
- Accompagne et soutient ses adhérents dans leur stratégie de collecte.
- Réalise des études marketing et juridiques.
- Mutualise certains services.

L'Institut pour le Développement des Générosités a été créé par les membres de France générosités pour promouvoir la générosité et la culture du don en France. Les contributions à cet Institut financent chaque année toutes les actions de sensibilisation, de développement et de promotion de la générosité. Dans le cadre du nouveau plan stratégique 2023-2028 voté à l'unanimité lors de l'Assemblée générale de 2023, l'IDG continuera ses actions en direction du grand public, notamment en renforçant la plateforme de référence infodon.fr ; en soutenant la recherche sur la générosité et en promouvant l'éducation à la générosité auprès des plus jeunes.

Pour renforcer la clarté et la visibilité financière, nous présentons pour la deuxième année consécutive les comptes agrégés du syndicat France générosités et de son fonds de dotation, l'Institut pour le Développement des Générosités. Cette consolidation permet de regrouper les informations financières des deux entités, offrant ainsi une vue d'ensemble plus précise de notre situation économique et de notre impact. Il est à noter que le bilan et les comptes de résultat de chaque structure seront envoyés au moment de la convocation de l'assemblée générale et seront disponibles sur l'espace membres de France générosités.

Activités et faits caractéristiques de l'exercice 2024

L'association l'École de la générosité, dont la mission est de sensibiliser les citoyens, en particulier les jeunes en milieu scolaire, à la générosité et l'action philanthropique, reconduit le mandat de gestion de France générosités pour l'année 2024 et ce jusqu'au 31 août 2025. Il s'agit d'un mandat à titre gratuit, les frais engagés par France générosités sont refacturés à L'École de la générosité. Les équipes de l'Ecole sont accueillies dans les locaux du syndicat.

Dans le cadre du plan stratégique 2023-2028, les membres du syndicat réunis en Assemblée générale ordinaire le 12 mai 2024 ont voté une contribution spéciale de l'Institut pour le Développement des Générosités pour soutenir l'École de la générosité.

Le conseil syndicat a également désigné cinq administrateurs pour siéger au sein du conseil d'administration de l'École de la générosité.

Enfin, afin de renforcer l'accompagnement des adhérents et notre mission de développement de la générosité, le service études et communication a été réorganisé, et une chargée de communication a rejoint l'équipe en novembre 2024.

À part ces faits, aucun événement significatif survenu au cours de l'année n'a affecté la gestion financière du syndicat.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice 2024 ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur en respectant le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-3 relatif au plan comptable général sur règlement N°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privés à but non lucratif et le règlement N° 2009-10 relatif à la présentation des comptes annuels des syndicats.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et de régularité et conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'activité,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Disponibilités

Les fonds disponibles sont placés sur un compte Livret A et un compte sur Livret.

Bilan agrégé 2024

Le bilan agrégé fait ressortir les principaux chiffres suivants :

- Total du Bilan	866 697 €
- Total de la trésorerie	573 203 €
- Résultat de l'exercice	18 334 €

Informations complémentaires relatives aux comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont caractérisés par les données suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée de vie prévue.

- Logiciels bureautiques 1 à 3 ans
- Logiciels spécifiques 4 ans
- Agencements et installations 10 ans
- Matériels de bureau et informatique 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent le dépôt et cautionnement des locaux loués.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale et les créances font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsqu'un risque de non-recouvrement apparaît.

BILAN SIMPLIFIÉ AGRÉGÉ (FG+IDG)

ACTIF	2024	2023	Variation	PASSIF	2024	2023	Variation
ACTIF IMMOBILISÉ				FONDS PROPRES			
Immobilisations Incorporelles	34 440	-		Report à nouveau	556 295	543 699	
Immobilisations Corporelles	44 255	54 683		Résultat de l'exercice	18 334	12 595	
Immobilisations Financières	13 196	13 196					
Sous total actif immobilisé	91 892	67 879	35%	Sous total fonds propres	574 628	556 294	3%
ACTIF CIRCULANT				DETTES			
Avance et acompte versés	-	-		Dettes fournisseurs et comptes rattachées	95 205	107 504	
Créances et compte rattachés	144 453	134 371		Dettes fiscale et sociales	159 177	141 466	
Autres	38 601	18 670		Redevables créditeurs	-	-	
Valeurs Mobilière de placement	-	-		Autres dettes	22 188	9	
Disponibilités sur Compte courant	165 763	223 092		Produits constatés d'avance	15 500	-	
Disponibilités sur livret	407 441	345 368					
Charges constatées d'avance	18 547	15 892					
Sous total actif circulant	774 805	737 393	5%	Sous total dettes	292 070	248 979	17%
TOTAL GÉNÉRAL	866 697	805 273	8%	TOTAL GÉNÉRAL	866 697	805 273	8%

Actif du bilan

Actif immobilisé

Le total des immobilisations atteint **91 892 €** à la fin de l'année 2024, comparé à **67 879 €** à la fin de l'année 2023. Les immobilisations incorporelles, sont liées à la refonte du site Internet France générosités, projet en cours dont la sortie est prévue fin 2025. Elles, s'élèvent à **34 440 €**. Les immobilisations corporelles sont de **44 255 €** en 2024, contre **54 683 €** en 2023, soit une baisse de 19%. Cette diminution est principalement due à l'amortissement d'actifs corporels, notamment le matériel informatique acquis par France générosités et les travaux d'aménagement du siège actuel terminés en octobre 2021.¹ Enfin, le compte immobilisations financières totalise **13 196 €** au 31 décembre 2024, correspondant au dépôt de garantie du siège social situé au 4 impasse Chausson.

Actif circulant

L'actif circulant Passe de **737 393 €** en 2023 à **774 804 €** en 2024, soit une hausse de **5%**.

Il est majoritairement constitué de disponibilités qui augmentent légèrement de 1%, passant de **568 460 €** en 2023 à **573 203 €** en 2024.

Le compte « créance et comptes rattachés », progresse de 8%, passant de **134 371 €** à **144 453 €**, correspondant au solde du mandat de gestion de l'Ecole de la générosité et aux cotisations non versées par les membres à l'Institut pour le Développement des Générosités.

Le compte « autres créances » affiche un montant de **38 601 €**, contre **18 670 €** précédemment.

Enfin, le compte « Charges constatées d'avance » présente un montant de **18 547 €**, en hausse de 17%, correspondant aux abonnements et locations conclus en 2024 et couvrant partiellement 2025, incluant le loyer des bureaux, les contrats de maintenance informatique et internet, ainsi que la location des logiciels de gestion.

Passif du bilan

Fonds associatifs

Le total des fonds associatifs s'élève à **574 628 €** en 2024, contre **556 294 €** en 2023, soit une augmentation de 3%. Le report à nouveau augmente de 2%, atteignant **556 295 €** après incorporation du résultat 2023 de **12 595 €**.

En 2024, le report à nouveau sera de **574 628 €**, après décision de l'Assemblée générale d'y réintégrer le résultat de l'exercice de **18 334 €**.

Dettes

Le compte « fournisseurs et comptes rattachés » s'élève à **95 205 €** en 2024, contre **107 504 €** en 2023. Cela correspond à :

- des factures non parvenues au 31 décembre pour un montant de **44 387 €**
- des factures parvenues, mais non réglées au 31 décembre pour un montant de **50 818 €**
- et des trop perçus des membres, remboursés en janvier 2024.

Le poste des dettes fiscales et sociales s'élève à **159 177 €** en fin d'exercice, correspondant aux charges sociales du 4ème trimestre 2024, réglées en janvier, ainsi qu'aux charges sur les congés payés non pris en 2024.

Le compte « autres dettes » est de **22 188 €**, correspond aux avoir à éditer.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à **15 500 €**, correspondant principalement aux mécénats à recevoir pour le projet du Panorama national des générosités. La convention a été signée en 2024.

Compte de résultat agrégé 2024

France générosités met à disposition de son fonds de dotation, l'Institut pour le Développement des Générosités, une partie de son personnel pour prendre en charge les missions de communication BtoC. France générosités a également poursuivi le contrat de mandat de gestion avec l'Ecole de la générosité. Le contrat de travail de la responsable de l'École a été transféré à l'École au début du mois de février 2024. Une quote-part du temps de la déléguée générale et de la chargée de gestion est refacturée dans le cadre du mandat de gestion pour le pilotage stratégique, administratif et financier ainsi que les frais de fonctionnement à l'École de la générosité.

¹ 5 ans pour les mobiliers, 9 ans pour l'agencement et 10 ans pour les meubles de bureau.

COMPTE DE RÉSULTAT AGRÉGÉ (FG+IDG)

CHARGES	2024	2023	Variation	PRODUITS	2024	2023	Variation
Charges d'exploitation				Produits d'exploitation			
Autres achats et charges externes	331 774	319 865	4%	Production vendue (biens et services)	1 680	2 820	-40%
Aides financières	115 932	-					
Impôts, taxes et versements assimilés	35 458	31 145	14%	Subventions d'exploitation	47 500	43 417	9%
Salaires et traitements	459 250	425 374	8%	Reprises sur provisions et transfert de charges	73 488	88 772	-17%
Charges sociales	232 159	205 051	13%	Contributions financières	47 500	28 500	67%
Dotations aux amortissements	17 279	15 782	9%	Cotisations	1 029 752	843 320	22%
Autres charges	16	82		Autres produits	2 352	460	
Sous total charges d'exploitation	1 191 868	997 299	20%	Sous total produits d'exploitation	1 202 272	1 007 289	19%
Charges financières				Produits financiers			
Frais bancaires	3 447	2 784	24%	Autres intérêts et produits assimilés	13 829	6 372	117%
Sous total charges financières	3 447	2 784		Sous total produits financiers	13 829	6 372	
Charges exceptionnelles	-	-		Produits exceptionnels			
Dotations exceptionnelles	-	-		Sur opération de gestion	153	-	
sur exercice antérieur	-	-		Sur exercice antérieur	-	-	
Sous total charges exceptionnelles	-	-		Sous total produits exceptionnels	153	-	
Impôts sur le bénéfice	2 605	984					
Résultat	18 334	12 595	46%		-		
Sous total	1 197 920	1 001 067	20%	Sous total	1 216 254	1 013 662	20%
TOTAL GÉNÉRAL	1 216 254	1 013 662	20%	TOTAL GÉNÉRAL	1 216 254	1 013 662	20%

Les charges

Le total des charges s'élève à **1 195 920 €** en 2024, contre **1 001 067 €** en 2023, soit une progression de 20% par rapport à l'exercice précédent.

La majorité des charges est constituée par les charges de personnel² (58%), soit **691 409 €** en 2024 contre **630 425 €** en 2023. Cette part a diminué par rapport à l'exercice précédent, où elle représentait 63% du total des charges. Les salariés sont presque exclusivement dédiés aux missions du syndicat, à l'exception de la chargée de gestion et d'une quote-part de la déléguée générale.

L'effectif affecté aux missions de France générosités est de **10 ETP**, dont **6** postes cadres, **3** postes de non-cadres, **1** poste de cadre contrat CIFRE. En 2024, nous avons eu également sur une partie de l'année **1** poste d'apprenti et **2** stagiaires.

Les produits

Le total des produits d'exploitation s'élève à **1 202 272 €** en 2024, contre **1 007 289 €** en 2023, soit une augmentation de 19%.

La majeure partie des produits provient des cotisations des membres, qui atteignent **1 029 752 €** en 2024, contre **843 320 €** en 2023 marquant une progression de 22% entre les deux exercices. Cette hausse résulte de l'augmentation statutaire de la grille de cotisation de 5,2% en 2024, de l'adhésion de quinze nouveaux membres et d'une contribution spécifique de **110 932 €** pour le financement de l'École de la générosité.

Pour garantir l'indépendance du syndicat, l'assemblée générale recommande que les frais de fonctionnement soient couverts par les cotisations des membres. Au cours de cet exercice, les cotisations ont couvert 87,41 % de ces frais.

Le poste « reprises sur provisions et transfert de charges » s'élève à **73 488 €** en 2024, contre **88 772 €** en 2023. Ces montants correspondent à la refacturation des frais de fonctionnement de l'association « L'École de la générosité ». L'affectation des frais de fonctionnement est calculée au prorata du poids du personnel sur l'ensemble des effectifs dans les locaux du syndicat, conformément au contrat de mandat.

Les subventions d'exploitation totalisent **47 500 €** à la fin 2024, comprenant une subvention de 30 000 € du Ministère en charge de la vie associative des travaux visant à développer et diffuser les connaissances sur la générosité, une subvention CIFRE de **14 000 €** et une subvention de **3 500 €** pour un contrat d'apprenti, soit une augmentation de 9% par rapport à 2023.

Le poste « contribution financière » affiche un montant de **47 500 €**, correspondant au soutien de la Banque Postale pour la réalisation du baromètre de la générosité, au partenariat avec Bouygues pour le développement du don

² Salaires et traitements + Charges sociales

par SMS et au partenariat avec la Fondation de France pour le Panorama national des générosités.

Le poste « production vendue » s'élève à **1 680 €**, correspondant à la diffusion des offres d'emploi sur le site de France générosités par d'autres organismes que les membres du syndicat.

Le poste « autres produits » totalise **2 352 €**, correspondant à des interventions extérieures rémunérées de l'équipe salariée, à la perception de droits d'auteurs à la suite de la rédaction d'article et à la publication du guide juridique et fiscal sur la collecte de fonds.

Les produits financiers s'élèvent à **13 829 €** contre **6 372 €** en 2023. Cette augmentation significative est due à la diversification prudente de nos placements, garantissant la totalité des capitaux. Nos fonds associatifs ont été investis dans divers produits financiers, ce qui a permis de maximiser les rendements tout en minimisant les risques.

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à **524 005 €** en 2024, contre **2 760 €** l'année précédente. Ces contributions consistent exclusivement en la mise à disposition d'espaces publicitaires dans le cadre de la campagne annuelle de développement de la générosité. La nouvelle campagne « Super pouvoir du don » a eu lieu en février 2024. Il n'y avait pas eu de campagne en 2023. Le syndicat ne valorise pas la participation bénévole des personnalités qualifiées.

► Conclusion

Situation comptable et résultat

Au 31 décembre 2024, la comptabilité de France générosités suit le développement normal de ses activités. Le résultat net de **18 334 €** reflète notre dynamisme et notre gestion rigoureuse. L'équilibre budgétaire était anticipé. L'exercice 2024 montre une croissance notable des actifs et passifs, avec une augmentation normale des fonds propres. Les efforts pour augmenter les cotisations ont été fructueux, contribuant à une hausse globale des revenus d'exploitation.

Renforcement des ressources humaines

Nous renforçons nos ressources humaines pour dynamiser la promotion de la générosité et l'accompagnement des adhérents. Le chargé de projet digital devient responsable digital et développement, alignant notre plan d'actions avec les ambitions du plan stratégique 2023-2028 sur l'accompagnement des adhérents sur ce volet. La chargée d'animation du réseau évolue en chargée de communication et d'engagement. Nous avons recruté une chargée de communication pour développer nos missions de communication BtoC. Le poste de chargée d'affaires publiques se transforme en chargée d'affaires publiques et chargée de presse. Enfin, nous continuons

à développer nos connaissances en collaboration avec le monde académique grâce à notre doctorante en contrat CIFRE. Le contrat expirant fin 2025, une réflexion sur la pérennisation d'un poste d'ingénieure d'études sera menée courant 2025.

Croissance, vigilance et ressources

Avec l'augmentation du nombre de membres et la diversité des sujets à traiter, le syndicat suit une trajectoire de croissance raisonnable pour accompagner durablement tous les membres avec la même qualité de service. Pour maintenir l'indépendance du syndicat et son équilibre budgétaire, il est nécessaire de trouver de nouvelles sources de financement pour couvrir toutes les charges de ce développement.

Adhésions et partenariats

L'exercice 2024 est marqué par l'adhésion de France générosités à ESS France. France générosités renouvelle son adhésion au niveau européen à l'EFA.

Budgets prévisionnels 2025

Budgets agrégés FG/IDG

Introduction

Les budgets pour 2025 sont établis en alignement avec le plan stratégique 2023-2028 et le plan d'action 2025. Les prévisions budgétaires pour 2025 ont été augmentées de 10% par rapport à l'année précédente (2024), principalement en raison de l'évolution normale des missions du syndicat, en tenant compte des actualités en France et en Europe.

Grille de cotisation 2025

Évaluation des cotisations conformément à l'article 24 des statuts

Conformément à l'article 24 des statuts, « en l'absence de décision contraire de l'assemblée générale, le montant annuel des cotisations est indexé sur l'indice de l'INSEE des prix à la consommation, séries hors tabac, ensemble des ménages de l'année N-2 ». Cette évaluation indique un montant de **1 109 433,50 €**, incluant la contribution au financement de l'École de la générosité, avec un taux d'inflation de **3,7%** en 2023.

GRILLE DES COTISATIONS ET DES CONTRIBUTIONS 2025

N° Tranche	Montant des ressources privées	Cotisations FG Montant en € (Facture en janvier)	Contributions IDG Montant en € (Facture en juillet)	Contribution IDG/EDG Montant en € (Facture en juillet)	Total annuel Montant en €
1	Jusqu'à 1 M€	676,80	338,40	200,00	1 215,19
2	Entre 1 et 2 M€	1 107,04	553,52	200,00	1 860,57
3	Entre 2 et 4 M€	1 844,27	922,13	200,00	2 966,40
4	Entre 4 et 8 M€	2 703,57	1 351,78	750,00	4 805,35
5	Entre 8 et 16 M€	4 916,45	2 458,22	750,00	8 124,67
6	Entre 16 et 32 M€	6 637,44	3 318,72	750,00	10 706,16
7	Entre 32 et 64 M€	9 218,94	4 609,47	2 000,00	15 828,40
8	Entre 64 et 100 M€	10 426,51	5 213,26	2 000,00	17 639,77
9	Supérieur à 100M€	12 291,11	6 145,55	2 000,00	20 436,66

Charges

Le total des charges prévu pour 2025 s'élève à **1 313 951,57 €**, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2024. Le budget présenté répartit intégralement les ressources humaines sur les activités selon une clé de répartition basée sur notre connaissance de l'activité, qui sera validée par l'établissement de feuilles de temps pour l'ensemble de l'équipe.

Pour sécuriser les flux financiers entre France générosités et l'Institut pour le Développement des Générosités, une convention de mise à disposition du personnel a été établie. De plus, une mise à jour des contrats de travail des salariés concernés est programmée en début de l'année 2025.

► Les charges de mission³

Les charges de projet sont estimées à **1 086 469,17 €**. Elles représentent **83%** du total des budgets. Elles se décomposent ainsi :

Représentativité et influence

Le volet représentativité et influence, fait état d'un montant de **204 668,14 €, soit 15,58% des charges de missions sociales du syndicat**. Elles regroupent les missions de représentation d'intérêt du syndicat sur le volet générosité (France et Europe) et ESS (veille et plaidoyer) ainsi que les événements dédiés comme le petit-déjeuner parlementaire, la Conférence de la générosité et les cotisations aux réseaux d'influence du secteur (EFA, ESS France).

Développement de la générosité

Le développement de la générosité comprend le volet centre de ressources et les études et fait état d'un montant de **430 419,06 €, soit 32,76% des charges de missions sociales du syndicat**. Il permet de nourrir également le plaidoyer et l'accompagnement des membres.

Il intègre notamment

- L'Observatoire de la générosité : réalisations de baromètres, collecte sur le digital
- Le développement de la générosité BtoC
- Le soutien à l'École de la générosité.

Accompagnement du réseau

Le volet accompagnement du réseau fait état d'un montant de **451 381,97 €, soit 34,35% des missions sociales**. Ce poste regroupe les événements, la communication institutionnelle et l'accompagnement des 3000 collaborateurs des membres du syndicat (conseils juridiques, groupes de travail, production de ressources)

- Assemblée générale (statutaire)
- Journée des adhérents
- Participation aux conférences métiers (congrès des notaires, congrès CFF, séminaire AFF)

- Groupes de travail (DAF, marketing, juridique et fiscal...)
- Travaux de refonte du site Internet
- Documentation

Sur ce volet, la ressource humaine est évidemment clé puisque l'expertise est intégralement internalisée à l'exception de la compétence financière pour laquelle nous recourons au Cabinet INESS depuis quatre ans. L'ensemble des salariés à l'exception de la chargée de gestion, pilotent et animent cette activité.

► Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement et de pilotage sont estimés à **227 482,40 €**, et représente **17,31 %** du total des charges. Un taux d'inflation de **3,7%** est effectué sur les charges 2024 pour obtenir ce montant avec une réévaluation des charges locatives de **8%**.

Produits

Le total des produits est estimé pour 2025 à **1 313 951,57 €**, en progression de **8%** par rapport à 2024.

► Les cotisations

Sur la base des grilles de cotisations proposée précédemment, les cotisations sont évaluées à **1 109 433,50 € dont 111 750 € pour l'École de la générosité**. Elles constituent **84%** des produits. L'estimation prend en compte **22 500 €** de cotisations de nouveaux membres.

► Les subventions et partenariats privés

La 3ème année du triennal de la DJEPVA et le renouvellement du triennal avec la Banque postale.

► Les autres produits

Les autres produits sont de **69 518 €**, soit une diminution de 32% par rapport à 2024. Cette baisse est principalement due à la fin du mandat de gestion de l'École de la générosité au 31 août 2025.

Le budget prévisionnel 2025 affiche un résultat nul sous réserve de la sécurisation des ressources privées et du triennal avec l'ESS.

³ Les missions en conformité avec le plan stratégique 2023-2028.

BUDGETS PRÉVISIONNELS AGRÉGÉS (FG+IDG)				
CHARGES	MONTANT		Variation	Part BP
Libellé	FIN 2024	2025	25/24	%
M. MISSIONS SOCIALES	955 691,07	1 086 469,17	14%	83%
M.1. Représentativité et influence	190 972,13	204 668,14	7%	15,58%
M11. Défendre et promouvoir la générosité en France	91 848,70	104 544,07		
M12.Anticiper les impacts du contexte européen	43 264,21	42 533,63		
M13.Défendre et promouvoir l'espace non-lucratif au sein de l'ESS en France et en Europe	55 859,22	57 590,44		
M2. Développement de la générosité	432 585,44	430 419,06	-1%	32,76%
M21. Observatoire de la générosité	192 437,32	113 374,21		
M22. Développer la générosité BtoC	129 216,12	189 794,85		
M23.École de la générosité	110 932,00	127 250,00		
M3. Accompagnement du réseau	332 133,50	451 381,97	36%	34,35%
M31. Groupes de travail	183 713,69	264 322,78		
M32. Evènements	72 940,78	78 733,93		
M33. Communication	75 479,03	108 325,26		
PP. PILOTAGE	48 000,15	35 006,62	-27%	2,66%
FF. FRAIS de FONCTIONNEMENT dont dotation	194 228,18	192 475,78	-1%	14,65%
Dotation aux amortissements	17 279,00	14 524,44		
TOTAL GÉNÉRAL	1 197 919,40	1 313 951,57	10%	100%

BUDGETS PRÉVISIONNELS AGRÉGÉS (FG+IDG)				
PRODUITS	MONTANT		Variation	Part BP
Libellé	FIN 2024	2025	25/24	%
COTISATIONS (Dont EDG de 111 750 €)	1 029 752,45	1 109 433,50	8%	84%
SUBVENTIONS ET PARTENARIATS	87 827,00	135 000,00	54%	10%
Subventions publiques (dont 20000€ à rechercher)	30 000,00	50 000,00		4%
Partenariats privés (dont 30000€ à rechercher)	57 827,00	85 000,00		6%
AUTRES PRODUITS (dont MdeG de 35 055,67)	102 278,36	69 518,06	-32%	5%
TOTAL GÉNÉRAL	1 216 253,40	1 313 951,57	8%	100%
Solde avant amortissement	35 613,00	14 524,44		
Solde après amortissement	18 334,00			

Répartition des ressources 2025

